

Royaume du Maroc

Haut-Commissariat au Plan

Direction Régionale de Guelmim Oued Noun



2020

# MONOGRAPHIE PROVINCIALE

Province de TAN-TAN



# **Monographie Provinciale**

## **Province de Tan Tan**

### **2020**

---

**Direction régionale du plan - Guelmim**

**BP 291 81000 Guelmim**

**Tél & Fax : 0528872170**

**<http://www.hcp.ma/région-Guelmim>**

# Table des matières

Liste des tableaux.....	5
Liste des figures .....	8
Introduction .....	9
<b>Partie I :Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population.....</b>	<b>12</b>
I. Présentation générale de la province.....	13
1. Localisation et découpage administrative de la province.....	13
2. Population et ménages .....	13
3. Cadre climatologique.....	15
II. Les Caractéristiques démographiques de la population .....	16
1. Accroissement démographique .....	17
2. Urbanisation .....	18
3. Les structures démographiques .....	19
4. La nuptialité .....	24
III. Les caractéristiques de l'éducation .....	28
1. Aptitude à lire et à écrire.....	28
2. Langues lues et écrites .....	29
3. La scolarisation des enfants.....	31
4. Le niveau d'instruction .....	32
IV. La prévalence du handicap.....	33
1. Taux de prévalence du handicap selon le sexe et par milieu de résidence.....	34
V. Les caractéristiques de l'activité économique.....	35
1. Participation à l'activité économique.....	35
2. Les caractéristiques de chômage .....	37
3. Les caractéristiques de la population active .....	39
VI. Pauvreté.....	40
1. Pauvreté monétaire .....	40
2. Pauvreté multidimensionnelle .....	41
<b>Partie II:Principaux Secteurs Economiques.....</b>	<b>44</b>
1. Agriculture .....	45
2. Pêche .....	48
2.1. Production globale par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017.....	48
2.2. Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale 2017 .....	49
2.3. Ventes année 2017.....	53
3. Industrie .....	54
4. Artisanat.....	55

5. Tourisme .....	56
<b>Partie III :Secteurs Sociaux .....</b>	<b>59</b>
I. Enseignement et formation.....	60
1. Enseignement préscolaire.....	60
2. Enseignement primaire .....	61
3. Enseignement secondaire collégial.....	63
4. Enseignement secondaire qualifiant .....	65
5. Formation professionnelle.....	66
II. Santé .....	68
1. Infrastructures sanitaires .....	68
2. Capacité litière du secteur public.....	69
3. Encadrement sanitaire.....	69
4. Encadrement paramédical .....	70
5. Quelques aspects de l'activité de la santé publique.....	71
III. Entraide national.....	72
IV. Initiative Nationale pour Le Développement Humain (INDH).....	73
V. Jeunesse et Sport.....	75
<b>Partie IV:Infrastructures de Base .....</b>	<b>77</b>
1. Transport.....	78
2. Poste et Télécommunications .....	85
3. Energie .....	86
4. Assainissement .....	90
5. Habitat et construction .....	92
6. Réseau Bancaire .....	97

<b>Liste des tableaux</b>	<b>Page</b>
<b>Partie I : Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population</b>	
Tableau 1 : Population, ménages et densité de la population en 2014	13
Tableau 2 : Population et ménages par communes en 2014	14
Tableau 3: Evolution de la population légale par milieu de résidence	16
Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence	18
Tableau 5: Evolution des taux d'urbanisation en (%)	18
Tableau 6: Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)	20
Tableau 7: Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)	22
Tableau 8: Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)	23
Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%)	24
Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)	25
Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014	26
Tableau 12 :L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014	27
Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014	27
Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)	28
Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)	30
Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgées de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)	31
Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en%)	32
Tableau 18 : Taux de prévalence du handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)	34
Tableau 19 : Population selon le type d'activité et le sexe en 2014.	36
Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)	37
Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)	38
Tableau 22: Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)	39
Tableau 23: Taux de pauvreté monétaires et de vulnérabilité (en %) province Tan-Tan, année 2014	41
Tableau 24: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation de la province de Tan-Tan	42
<b>Partie II : Principaux Secteurs Economiques</b>	
Tableau 1 : Superficies et utilisation du sol dans la province de Tan-Tan 2018	46
Tableau 2 : Superficie et production des cultures dans la province de Tan-Tan 2018	46
Tableau 3 : Production des céréales dans la province de Tan-Tan 2018	47
Tableau 4 : Effectif du cheptel 2018	47
Tableau 5 : Apiculture dans la province de Tan-Tan	47
Tableau 6 : Production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale	48
Tableau 7 : Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale par région 2017	50

Tableau 8 : Production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale	50
Tableau 9: Production par groupe d'espèce port Tan-Tan 2017	52
Tableau 10: Ventes port Tan-Tan année 2017	53
Tableau 11 : Principaux indicateurs de l'activité industrielle dans la province de Tan-Tan	54
Tableau 12 : Trafic par nature de marchandise au port de Tan-Tan en 2018	55
Tableau 13 : Centres d'apprentissage existants en 2018	55
Tableau 14 : Nombre de coopératives artisanales existantes par secteurs d'activité en 2018	55
Tableau 15 : Répartition des unités artisanales et des employés correspondants en 2018	56
Tableau 16 : Capacité des établissements classés 2018	57
Tableau 17 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tan-Tan en 2018	58
Tableau 18 : Fréquentation dans les établissements d'hébergement touristiques au 2018	58
<b>Partie III : Secteurs Sociaux</b>	
Tableau 1 : Infrastructures et effectifs des élèves par type d'enseignement 2018/2019	60
Tableau 2 : Etablissement et effectifs des élèves selon le milieu de résidence 2018/2019	61
Tableau 3 : Effectifs des élèves par sexe 2018/2019	61
Tableau 4 : Personnels enseignants par sexe à l'enseignement primaire 2018/2019	61
Tableau 5 : Nouveaux inscrits en première année par sexe et milieu de résidence 2018/2019	62
Tableau 6 : Effectif des élèves de la 6ème année de l'enseignement primaire par milieu de résidence 2018/2019	62
Tableau 7 : Effectifs des élèves, écoles, classes, salles de cours et personnel enseignant 2018/2019	63
Tableau 8 : Effectifs des élèves, collège, classes et salles de cours 2018/2019	63
Tableau 9 : Personnels enseignants selon le sexe et le milieu de travail 2018/2019	63
Tableau 10 : Effectifs des élèves, écoles, classes, salles de cours et corps enseignant 2018/2019	64
Tableau 11 : Lycées, classes et salles de classe selon par milieu de résidence 2018/2019	65
Tableau 12 : Effectif des élèves et personnel enseignant selon le milieu et le sexe 2018/2019	65
Tableau 13 : Elèves, écoles et classes 2018/2019	66
Tableau 14 : Effectifs des stagiaires en formation (secteur public) 2016/2017	66
Tableau 15 : Statistiques d'insertion par niveau de formation 2018/2019	67
Tableau 16 : Effectifs des stagiaires par branches d'Institut de Technologie des Pêches Maritimes 2018/2019	67
Tableau 17 : Effectifs des lauréats et taux d'insertion d'Institut de Technologie des Pêches Maritimes 2018/2019	68
Tableau 18 : Infrastructures sanitaires en 2018	68
Tableau 19 : Capacité litière 2018	69
Tableau 20 : Effectifs des médecins par secteur en 2018	69
Tableau 21 : Effectifs des chirurgiens-dentistes 2018	70
Tableau 22 : Personnels paramédical de santé publique par sexe en 2018	70
Tableau 23 : Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du PNI en 2018	71
Tableau 24 : Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publique 2018	71
Tableau 25: Structure des établissements de l'entraide nationale -Année 2018	72
Tableau 26 : Bilan de l'INDH dans la province de Tan-Tan 2005-2018	74
Tableau 27 : Installations sportives en 2018	75

Tableau 28: Centres féminins, maisons de jeunes, centres d'accueil et garderies d'enfants en 2018	76
Tableau 29: Animation culturelle et théâtrale en 2018	76
<b>Partie IV : Infrastructures de Base</b>	
Tableau 1 : Réseau routier classé (en km), province de Tan-Tan, année 2018	78
Tableau 2 : Véhicules immatriculés selon le genre en 2018	78
Tableau 3 : Mouvement de Navigation civile Aéroportuaire en 2018	79
Tableau 4 : Equipements aéroportuaire en 2018	79
Tableau 5 : Les Feux de balisage des ouvrages de protection	80
Tableau 6 : ouvrages de protection du port de Tan-Tan	81
Tableau 7 : ouvrages d'accostage du port de Tan-Tan	81
Tableau 8 : flotte opérationnelle à Tan-Tan en 2017	83
Tableau 9 : Mouvements de navigation (commerciale) au port de Tan-Tan en 2018	83
Tableau 10: Etablissements postaux en 2018	85
Tableau 11 : Equipement ménagers en 2018	86
Tableau 12 : Vente totale d'énergie électrique en 2018 (en MWH)	86
Tableau 13 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés 2018(MWH)	86
Tableau 14 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés 2018(MWH)	87
Tableau 15 : Production, consommation et nombre d'abonnés en eau potable en 2017	88
Tableau 16: Structure de réseau de consommation en 2017	88
Tableau 17: barrage existant au niveau de la province de Tan-Tan	89
Tableau 18 : Répartition des ressources minières	89
Tableau 19 : Répartition des permis miniers par province en 2018	89
Tableau 20: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)	90
Tableau 21 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)	90
Tableau 22 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)	91
Tableau 23: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)	91
Tableau 24: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence dans la province en 2004 et 2014(%)	94
Tableau 25 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)	94
Tableau 26: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)	95
Tableau 27: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)	96
Tableau 28: Autorisations de construire et permis d'habiter délivrés en 2018	97
Tableau 29 : Implantation bancaire 2017	98
Tableau 30 : Agences bancaires 2017	98
Tableau 31 : Dépôts et crédits bancaires en décembre 2017	98

<b>Liste des figures</b>	<b>Page</b>
<b>Partie I : Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population</b>	
Figure 1: La carte de la province de Tan-Tan	14
Figure 2: Evolution de la population de la province par milieu de résidence	17
Figure 3:Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)	21
Figure 4: Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)	21
Figure 5:Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)	23
Figure 6 : Population de la province de TAN-TAN âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)	25
Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014	26
Figure 8 : Taux d'analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)	29
Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)	30
Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)	31
Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)	33
Figure 12 : Taux de prévalence du handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)	35
Figure 13 : Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014	36
Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)	39
Figure 15:Population active occupée et les chômeurs ayants déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)	40
<b>Partie II : Principaux Secteurs Economiques</b>	
Figure 1 : Production globale en poids par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017	49
Figure 2 : Production globale en valeur par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017	49
Figure 3 : Evolution de la production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale en poids(Kg) selon le genre de pêche des années 2016 et 2017	51
Figure 4 : Evolution de la production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale en valeur (dh) selon le genre de pêche des années 2016 et 2017	51
Figure 5 : Production globale par groupe d'espèce durant l'année 2017	52
<b>Partie IV : Infrastructures de Base</b>	
Figure 1:Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)	90
Figure 2:Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)	90
Figure 3: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)	91
Figure 4: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)	95
Figure 5: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)	96



# INTRODUCTION

Cette monographie se veut de présenter la province de Tan Tan à travers sa population, son milieu naturel, son infrastructure de base, ainsi qu'à travers les principaux secteurs économiques et sociaux. C'est un outil de travail et une source d'informations permettant de mettre à la disposition des acteurs du développement et à la population, des données susceptibles de les aider à connaître la province et de susciter leur réaction afin qu'ils apportent éventuellement leur contribution à l'amélioration du bien-être de la population. En effet cette monographie est une présentation synthétique et dynamique de la carte d'identité de la province de Tan Tan la plus complète et la plus significative possible qui rendrait compte tant des potentialités objectives de la province que des contraintes matérielles, humaines et sociales.

La province de Tan Tan fait partie des quatre provinces constituant la région Guelmim Oued Noun, il se situe au sud-ouest de la province de Guelmim à 130 km et au nord de la région Laayoune Sakia El Hamra, avec une population de 86 134 Hab s'étendant sur une superficie de 17 295 km<sup>2</sup>, elle représente 27,82% de la superficie totale de la région. Elle est constituée de 7 commune territoriale dont 5 rurales groupées en 2 cercle (Tan Tan et M'sied), selon le dernier RGPH 2014, 82149 Hab au milieu urbain et 3506 au milieu rural et représentant ainsi 19,9% de la population de la région de Guelmim Oued Noun et 0,29% de la population totale du royaume.

Les reliefs dans la province de Tan Tan sont caractérisés par deux chaînes montagneuses, le Ouazgiz et Zini qui constituent le prolongement de la chaîne Aurti atlas et à l'exception des villes côtières qui bénéficient de fraîcheur maritimes, d'un climat aride exposée aux vents.

En matière d'emploi, le taux d'activité s'est établi, selon le RGPH 2014 à 47,1% contre 40,1% au niveau régionale et 47,6% au national.

Quant à l'agriculture la superficie agricole utile s'est élevée, en 2018, à 15256 ha, dont seulement 13.6 % est exploitée par la culture de céréales (blé tendre et orge).

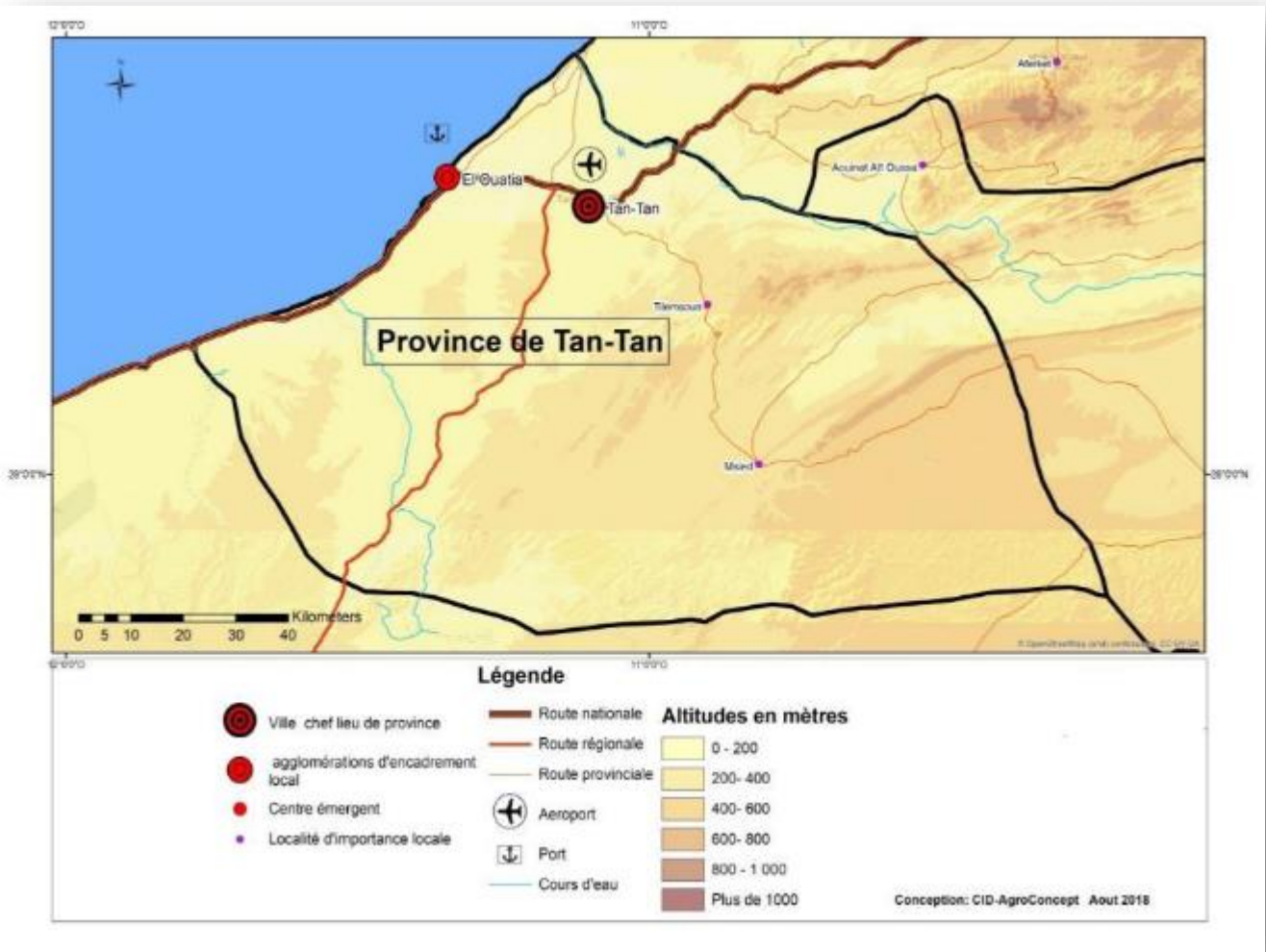
Le secteur de la pêche constitue le pilier de l'économie de Tan Tan, avec un port d'une superficie de 78,5 ha et doté d'infrastructure de taille, est considéré le premier port de pêche de sardine au Maroc, depuis la mise en service du port en 1982, l'activité de pêche maritime n'a pas cessé de se développer et atteint son essor. Ce port considéré le plus important du sud du Maroc et destiné au renforcement du système d'exploitation des ressources halieutiques des coté méridionales, fortement influencé la structure de l'économie locale et régionale. Ce secteur joue un rôle important dans l'économie régionale avec un tonnage de 155785 de tonnes pour une valeur estimée à 1 milliard 3 millions de dirham. Cependant, malgré les efforts déployés en matière de développement de ce secteur, l'activité de la pêche souffre des difficultés importantes liées principalement à : le caractère saisonnier de l'activité, l'ensablement fréquent qui touche le bassin d'embarquement et qui passent une bonne partie de la flotte côtière de se diriger vers d'autres port, surtout celui de Laayoune et Dakhla.

L'activité industrielle est liée au port de pêche de Tan Tan, les unités installées dans les 3 zones industrielles sont spécialisées dans la congélation, la conserverie, la production de farine de poisson et enfin la fabrication de glace.

Sur le plan touristique, la région dispose d'infrastructures de transport, d'hébergement et des sites touristiques variés qui la prédisposent à occuper une place favorite en tant que destination touristique. Dans ce sens, la région abrite 16 établissements hôteliers classés en 2018 pour une capacité litière de 460 lits, ayant enregistré 5202 nuitées durant la même année.

Sur le plan social, l'infrastructure scolaire provinciale a compté, durant l'année scolaire 2018-2019, 36 écoles primaires, 12 collèges et 8 lycées. Les effectifs scolarisés dans ces cycles respectifs ont été de 11629, 5114 et 3448 élèves.

Les formations sanitaires de la province consistent en 1 hôpital, 5 centres de santé ruraux communaux et 5 centres de santé urbains.



## **Partie I**

# **Milieu Naturel, Découpage Administratif et Population**

# I. Présentation générale de la province

## 1. Localisation et découpage administrative de la province

La province de Tan-Tan se situe au Sud-ouest du royaume. Elle est limitée au nord par la province de Guelmim, à l'ouest par l'océan Atlantique, au sud par la province d'Es-smara, et à l'est par la province de Assa-Zag.

Administrativement, la province de Tan-Tan est constituée de 2 cercles, 2 pachaliks et 7 communes.

## 2. Population et ménages

Au premier septembre 2014, la population de la province de Tan-Tan compte 86134 individus soit 19,9% de la population de la région de Guelmim Oued-Noun. Il s'agit de personnes résidentes sur le territoire provincial à la date de référence du recensement, avec une densité de 7.35 habitants / km<sup>2</sup>.

Le tableau suivant donne les effectifs de la population et ménage par milieu de résidence.

**Tableau 1 : Population, ménages et densité de la population en 2014**

Niveau géographique	Milieu	Population légale	Ménages
<b>Province: Tan-Tan</b>	Urbain	82 504	18 783
	Rural	3630	689
	Total	86 134	19 472
<b>Région: Guelmim-Oued Noun</b>	Urbain	280 094	60873
	Rural	153 663	29 329
	Total	433 757	90 202
<b>Maroc</b>	Urbain	20 432 439	4 807 743
	Rural	13 415 803	2 506 063
	Total	33 848 242	7 313 806

Source : RGPH 2014

Figure 1 : La carte de la province de Tan-Tan

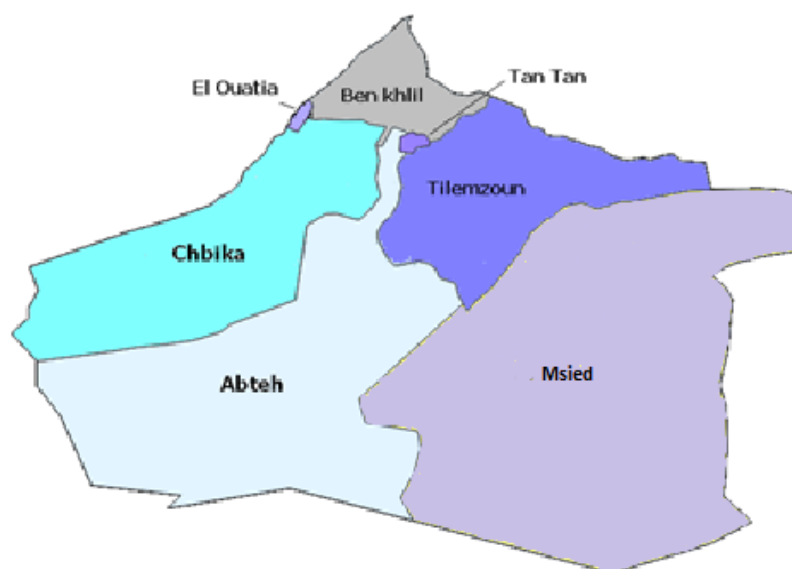


Tableau 2 : Population et ménages par communes en 2014

Province	Cercles	Communes	Population légale	Ménages
<b>Tan-Tan</b>			86134	19472
		<b>Tan-Tan</b>	73209	16411
		<b>El ouatia</b>	9295	2372
	<b>Msied</b>		2290	376
		<b>Msied</b>	1275	194
		<b>Tilemzoun</b>	1 015	182
	<b>Tan-Tan</b>		1340	313
		<b>Abteh</b>	264	69
		<b>Ben khilil</b>	752	150
		<b>CHbika</b>	324	94

Source : RGPH 2014

### **3. Cadre climatologique**

La province de Tan Tan est assujettie à un climat de type saharien semi-aride caractérisé par des étés chauds et des hivers à faibles précipitations irrégulières. Elle connaît périodiquement des tempêtes de sable. La frange littorale où se situe la commune d'El Ouatia bénéficie de la proximité de l'océan et caractérisée par un climat tempéré et uniforme durant toute l'année, d'autre part la zone montagneuse caractérisée par un climat semi-aride.

L'aridité du climat marque la province de Tan Tan où la moyenne annuelle des précipitations est située entre 47 et 117 mm. Par contre les influences maritimes atlantiques font que les amplitudes thermiques sont moins marquées tout au long de la bande littorale enregistrant des températures moyennes annuelles de 17°C avec un minimum de 12°C et un maximum ne dépassant pas 32°C.

#### **3.1.Pluviométrie**

Au niveau de la province de Tan Tan, les précipitations sont abondantes et régulières, le nombre de jours pluvieux est relativement élevé en raison de la proximité de l'océan et les pluies se répartissent, d'une façon générale, entre le mois d'octobre et le mois d'avril. La pluviométrie annuelle est comprise entre un minimum de 47mm et un maximum de 117 mm.

Les quantités annuelles abondantes des eaux pluviales se répercutent défavorablement sur la formation du lixiviat. En raison de la distribution annuelle des précipitations, il faut s'attendre à des quantités importantes entre l'automne (octobre) et le printemps (avril). Les précipitations très fortes, peuvent aussi provoquer des glissements de terrain ou de talus de déchets.

#### **3.2.Evaporation et nébulosité**

Le contact de l'air marin plus frais avec l'air chaud de l'intérieur provoque souvent de forts brouillards sur la zone côtière. A Tan Tan, on compte de nombreux jours par an de brouillards persistants. L'humidité relative est forte (50 à 80%) mais décroît rapidement au milieu du jour. Vers l'intérieur, l'air est extrêmement sec à toute heure du jour et toute l'année. Les informations nuageuses sont rares sur le continent mais assez fournies sur les régions côtières.

#### **3.3.Aridité**

Le climat doux assez humide et uniforme sur la côte est de plus en plus sec et contrasté au fur et à mesure que l'on pénètre vers l'intérieur. A une distance de 50 km de la cote, l'influence saharienne règne exclusivement. Les pluies sont extrêmement rares et irrégulières à l'intérieur du pays. Mais leur concentration annuelle en quelques jours et même en quelques heures, qui démunie l'évaporation, est un facteur favorable à l'infiltration et à la constitution de réserves d'eaux souterraines en certains points particuliers.

### 3.4. Les vents

La province est exposée aux vents et aux tempêtes de sables, avec des vents qui soufflent parfois à une vitesse de 22 km/h. De manière générale, les vents s'intensifient lorsqu'ils approchent du littoral et se dirigent droit vers l'océan en direction nord-ouest

## II. Les Caractéristiques démographiques de la population

L'étude de la structure de la population par milieu de résidence montre que la population de la province de TAN-TAN est à prédominance urbaine, puisqu'un peu plus de 9 personnes sur 10 en relève.

Egalement, les parts de la population urbaine et rurale de la province de TAN-TAN par rapport à celles de la région en 2014 sont respectivement de 29.5% et 2.4%.

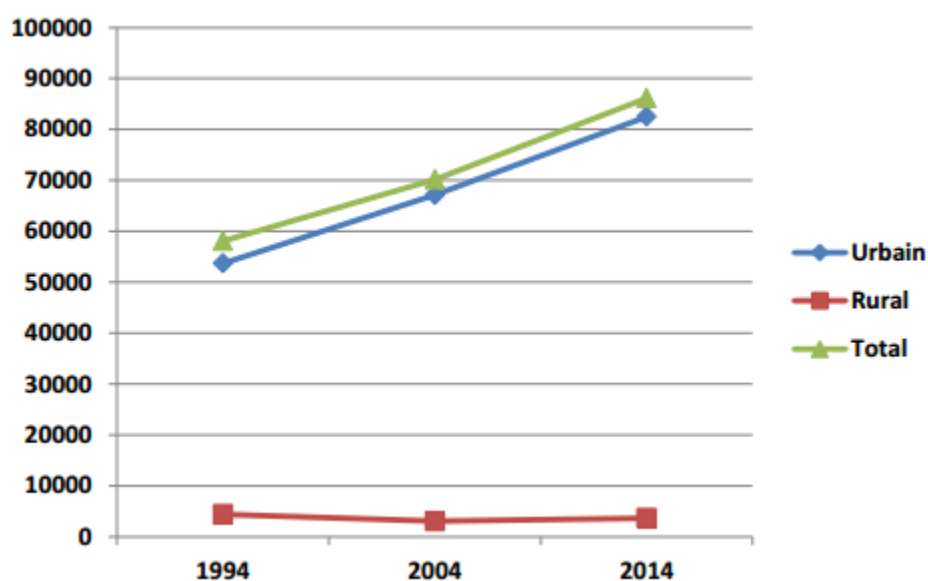
**Tableau 3 : Evolution de la population légale par milieu de résidence**

Année	1994			2004			2014		
Milieu	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Province</b>	53667	4412	58079	67105	3041	70146	82504	3630	86134
<b>Région</b>	176244	184462	360706	231622	176525	408147	280094	153663	433757
<b>Maroc</b>	13429658	12644059	26073717	16463634	13428074	29891708	20432439	13415803	33848242
<b>Province/Total régional (%)</b>	30,45	2,39	16,10	28,97	1,72	17,19	29,46	2,36	19,86
<b>Province/Total national (%)</b>	0,40	0,03	0,22	0,41	0,02	0,23	0,40	0,03	0,25

**Source : RGPH 1994, 2004 et 2014**



Figure 2 : Evolution de la population de la province par milieu de résidence



### 1. Accroissement démographique

La natalité, la mortalité et la migration demeurent les principaux déterminants de l'accroissement démographique. Par ailleurs, le taux d'accroissement annuel moyen constitue l'un des indicateurs d'évaluation du rythme de l'évolution de la population.

En termes d'accroissement démographique annuel, la population légale a enregistré entre les deux derniers recensements un taux d'accroissement annuel moyen (TAAM) de 2.1% contre 0,6% au niveau régional, soit à peu près 1500 habitants de plus chaque année au niveau provincial. Cette progression est due essentiellement à l'augmentation de la population urbaine dont le TAAM est de l'ordre de 2.1%, et de la population rurale avec un rythme inférieur soit en moyen 1.8% par année.

**Tableau 4: Taux d'accroissement annuel moyen (%) par milieu de résidence**

Niveau géographique		Taux d'accroissement annuel moyen entre 1994 et 2004(%)	Taux d'accroissement annuel moyen entre 2004 et 2014(%)
<b>Province</b>	Urbain	2.3	2.1
	Rural	-3.7	1.8
	Total	1.9	2.1
<b>Région</b>	Urbain	2,8	1.9
	Rural	-0,4	-1.4
	Total	1,2	0.6
<b>Maroc</b>	Urbain	2.1	2.2
	Rural	0.6	-0.01
	Total	1.38	1.25

**Source : RGPH 1994, 2004 et 2014**

## 2. Urbanisation

Afin de saisir le phénomène de l'urbanisation, il serait utile d'en mesurer le rythme par le suivi de l'évolution du taux d'urbanisation entre les deux dernières périodes intercensitaires.

**Tableau 5 : Evolution des taux d'urbanisation en (%)**

Niveau géographique	2004	2014	Ecart
<b>Province</b>	95,7	95,8	0.1
<b>Région</b>	57.7	64,6	6.8
<b>Maroc</b>	55,1	60,4	5,3

**Source : RGPH 2004 et 2014**

Les données du tableau ci-dessus, révèlent qu'en 2014, le taux d'urbanisation au niveau de la province de TAN-TAN est supérieur à celui enregistré au niveau régional et national (95.8% contre respectivement 64.6% et 60,4%).

L'étude de l'évolution de l'urbanisation entre les deux derniers recensements, fait ressortir que le rythme d'urbanisation au niveau provincial est très faible à celui constaté aux niveaux régional et national. En effet, la proportion de la population urbaine n'a augmenté que de 0.1 point au cours de la période intercensitaire, alors que celles de la région et du Maroc ont progressé de 6.8 et 5.3 points respectivement.

### **3. Les Structures démographiques**

Ce paragraphe nous renseigne sur les changements des structures de la population, ce qui permettra alors de prospecter les besoins, notamment en, matière de scolarisation, d'emploi, de santé et d'habitat.

#### **3.1. Structure par sexe et âge**

##### **3.1.1. Population par groupes d'âges et le sexe**

La lecture du tableau, ci-dessous, donnant la répartition de la population par sexe et selon les groupes d'âges quinquennaux en 2004 et 2014, montre que la population de la province de TANTAN en 2014, est une population très jeune. En effet, 47.4% de cette population est âgée de moins de 25ans et presque 65% ont moins de 35ans.

Selon le sexe, la part des femmes âgées de moins de 35 ans représente 66.3% de la population féminine, contre 64% des hommes âgés de moins de 35 ans par rapport à la population masculine.

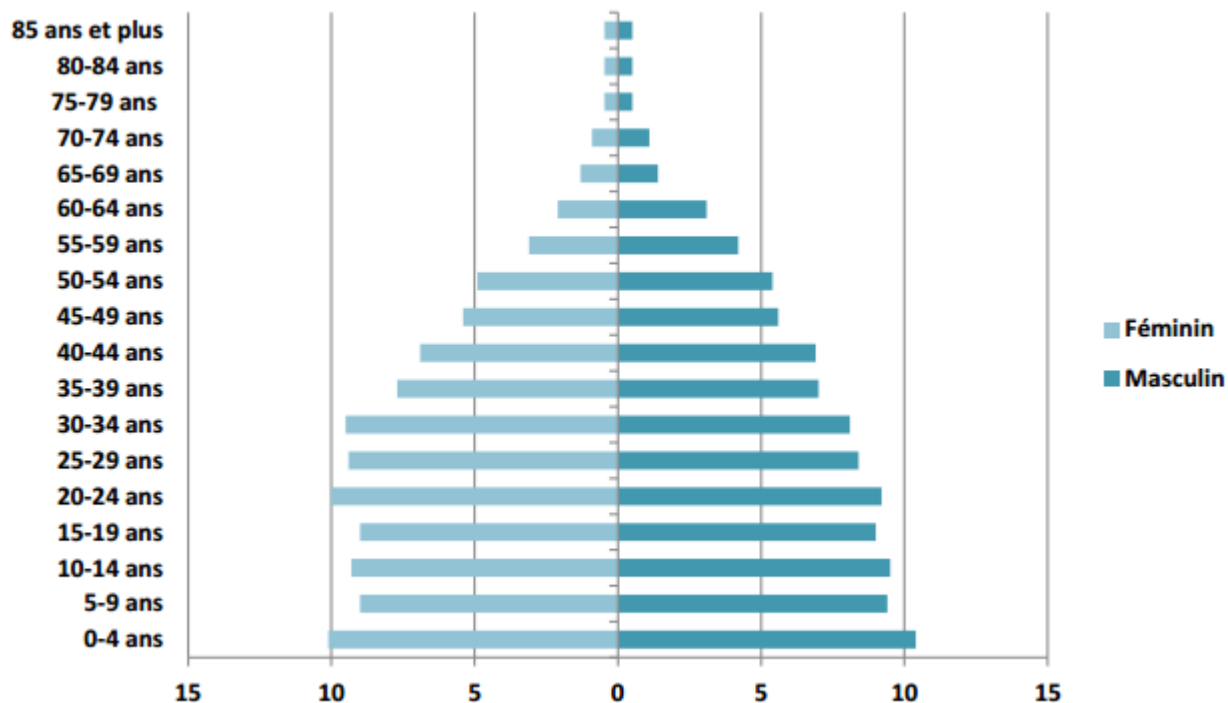
**Tableau 6 : Répartition de la population de la province selon les groupes d'âges quinquennaux et le sexe en 2004 et 2014 (en %)**

Année	2004			2014		
	Groupes d'âges quinquennaux	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin
0-4 ans	9,9	10,4	9,9	10,4	10,1	10,3
5-9 ans	10,3	10,6	10,3	9,4	9,0	9,2
10-14 ans	11,0	11,5	11,0	9,5	9,3	9,4
15-19 ans	10,8	10,9	10,8	9,0	9,0	9,6
20-24 ans	10,0	11,1	10,0	9,2	10,0	8,9
25-29 ans	8,8	9,4	8,8	8,4	9,4	8,8
30-34 ans	8,8	8,7	8,8	8,1	9,5	8,8
35-39 ans	7,5	7,0	7,5	7,0	7,7	7,3
40-44 ans	6,7	6,6	6,7	6,9	6,9	6,9
45-49 ans	5,6	4,6	5,6	5,6	5,4	5,5
50-54 ans	4,2	3,0	4,2	5,4	4,9	5,1
55-59 ans	2,0	1,8	2,0	4,2	3,1	3,6
60-64 ans	1,5	1,6	1,5	3,1	2,1	2,6
65-69 ans	1,2	0,9	1,2	1,4	1,3	1,3
70-74 ans	0,9	0,8	0,9	1,1	0,9	1,0
75 ans et plus	1,0	1,0	1,0	1,5	1,4	1,4

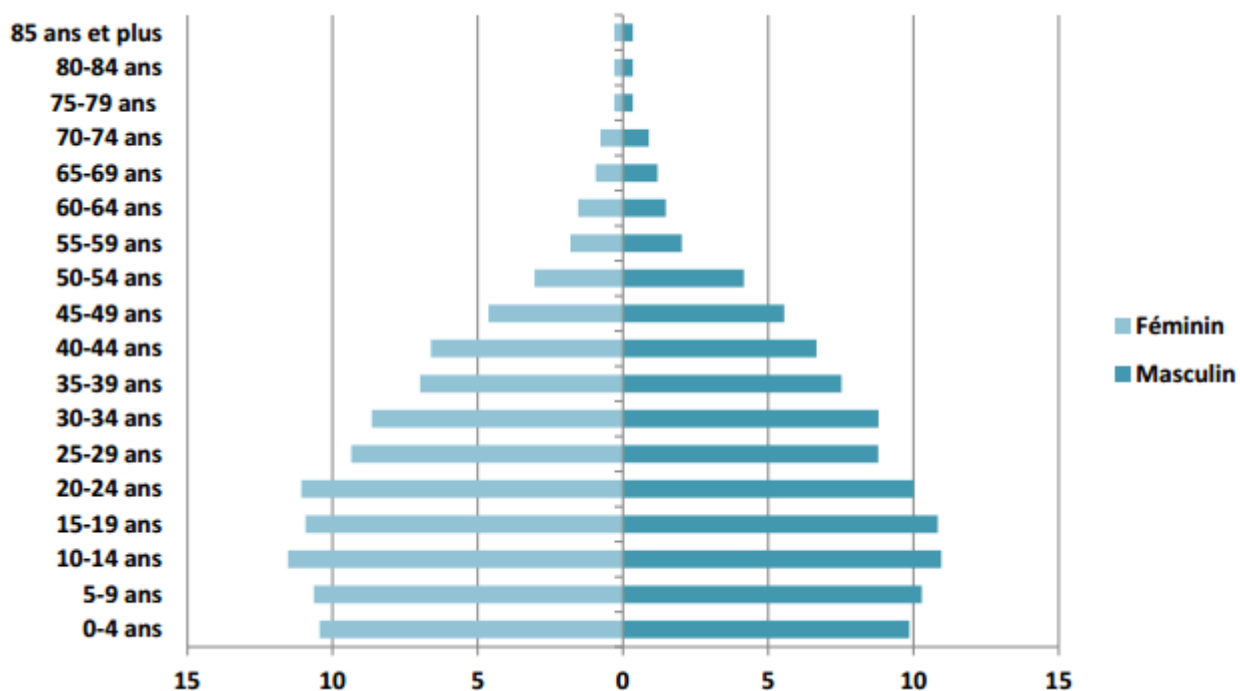
**Source : RGPH 2004 et 2014**

Les graphiques, ci-dessous, représentant les pyramides des âges de la population provinciale en 2004 et 2014, ceux qui illustrent alors la répartition quinquennale de la population selon le sexe.

**Figure 3 : Pyramide des âges de la population de la province en 2014(en %)**



**Figure 4 : Pyramide des âges de la population de la province en 2004(en %)**



La lecture des pyramides des âges, fait ressortir les constatations suivantes :

- La base de la pyramide des âges, composée des jeunes moins de 4ans des deux sexes, s'est légèrement élargie, alors que la courbe de la population dont l'âge est compris entre 5 et 15 ans s'est rétrécie.
- Un élargissement léger pour les tranches d'âges de 40 ans et plus, ceci reflète donc une tendance relative de vieillissement de la population.

### 3.1.2. Population selon les grands groupes d'âges

La répartition de la population selon les grands groupes d'âges, montre que la population en âge d'activité (15-59 ans) s'établit à 64.7%. Quant' à la part de la population âgée de moins de 15 ans « 0-14 ans », elle est de l'ordre de 28,9%. Ainsi, la population du troisième âge représente 6.4%.

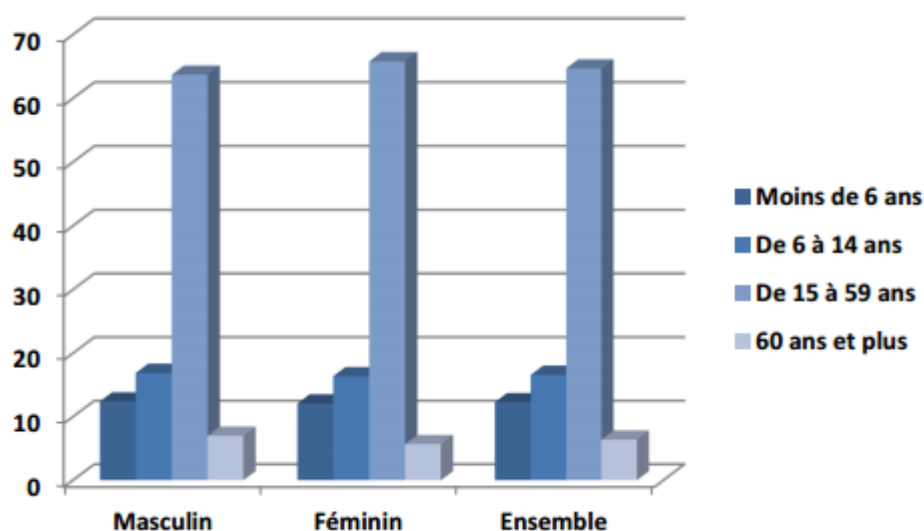
Comparés aux résultats du RGPH 2004, on constate une augmentation de la proportion de la population en âge d'activité aux dépens, de la tranche de population âgée de moins de 15 ans, ce qui témoigne qu'un changement notable, en matière de fécondité, a eu lieu durant la période intercensitaire 2004-2014. Le poids des moins de 15 ans et celui de la population âgée de 15-59 ans, au niveau provincial, sont passés respectivement de 31.8 % à 28.9% et de 63.6% à 64.7% respectivement.

**Tableau 7 : Répartition de la population par grands groupes d'âge et par sexe en 2004 et 2014 (en %)**

Année	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Groupe d'âges fonctionnels selon le niveau géographique</b>						
Moins de 6 ans	11,8	12,3	12,0	12,4	12,1	12,3
De 6 à 14 ans	19,3	20,3	19,8	16,9	16,4	16,6
De 15 à 59 ans	64,1	63,0	63,6	63,7	65,8	64,7
<b>Province</b>						
60 ans et plus	4,9	4,4	4,6	7,0	5,7	6,4
Non Déclaré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Moins de 6 ans	12,2	11,0	11,6	12,5	11,4	11,9
De 6 à 14 ans	22,2	20,2	21,2	16,9	15,3	16,1
De 15 à 59 ans	57,3	60,7	59,1	60,7	63,8	62,3
<b>Région</b>						
60 ans et plus	8,0	7,9	8,0	9,9	9,6	9,7
Non Déclaré	0,2	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 5 : Répartition de la population de la province en 2014 selon les grands groupes d'âge en (%)**



### 3.2. Rapport de masculinité

Le tableau suivant, présente des rapports de masculinité<sup>1</sup> par milieu de résidence entre 2004 et 2014 et selon le niveau géographique.

**Tableau 8 : Rapport de masculinité par milieu de résidence en (%)**

Année	2004			2014			
	Niveau géographique	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>		107.5	108.0	108.0	103.5	108.2	103.7
<b>Région</b>		99,2	86,8	93.8	98.5	88.6	94.9
<b>Maroc</b>		96.5	98.5	97.3	97.9	101.5	99.3

**Source : RGPB 2004 et 2014**

La répartition de la population de la province par sexe s'est soldée par un rapport de masculinité avoisinant 103.7%, ce rapport est nettement en faveur des hommes (1037 hommes pour 1000 femmes) et a connu une baisse de 4.3 points par rapport à 2004.

Par ailleurs, il convient de signaler que durant la période intercensitaire 2004 -2014, le rapport de masculinité, au niveau de la région, est passé de 93.8% en 2004 à 94,9% en 2014. Ce rapport est inférieur à celui enregistré au niveau provincial.

Selon le milieu de résidence, il y a à peu près 1035 hommes pour 1000 femmes en milieu urbain et 1082 hommes pour 1000 femmes en milieu rural.

<sup>1</sup> Le rapport de masculinité exprime le pourcentage des hommes par rapport aux femmes dans une population donnée. Formule : Rapport de masculinité = (effectif des hommes / effectif des femmes) x100

## 4. La nuptialité

La nuptialité nous renseigne sur l'attachement de la population à l'institution du mariage, elle revêt une grande importance dans l'analyse du niveau de fécondité, notamment à travers l'étude de l'état matrimonial.

### 4.1. Le statut matrimonial et le sexe

L'examen du statut matrimonial de la population âgée de 15 ans et plus, montre une prédominance des personnes célibataires, avec une proportion de 55.8%, les personnes mariées occupent le second ordre avec 39.5% de la population de la province. Les personnes veuves ou divorcées représentent 2.7% et 2.1% respectivement.

**Tableau 9: Population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2004 et 2014(%)**

	2004			2014		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Célibataire</b>	48.9	35.0	42.3	59.9	51.5	55.8
<b>Marié</b>	49.8	53.4	51.5	39.0	39.9	39.5
<b>Divorcé</b>	1.0	5.2	3.0	0.8	3.4	2.1
<b>Veuf</b>	0.3	6.4	3.2	0.3	5.2	2.7

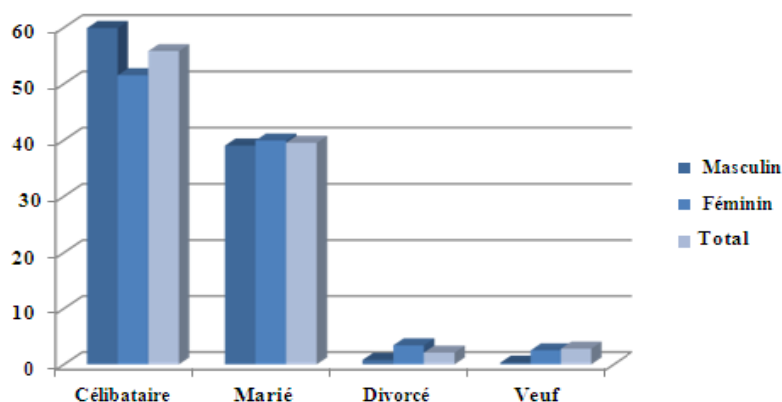
**Source : RGPH 2004 et 2014**

Par sexe et en 2014, la proportion des célibataires est plus élevée chez les hommes (59.9%) que chez les femmes (51.5%). En outre, le fait de se trouver en situation de personne veuve ou divorcée est plus répandu chez les femmes que chez les hommes.

La proportion des célibataires a connu une augmentation remarquable au cours de la période intercensitaire (2004-2014), passant ainsi de 42.3% en 2004 à 55.8% en 2014. D'autre part, le taux des mariés a connu une tendance régressive allant de 51.5% en 2004 à 39.5% en 2014.



**Figure 6 : Population de la province de TAN-TAN âgée de 15 ans et plus selon le sexe et l'état matrimonial en 2014(%)**



**Tableau 10 : Population âgée de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le milieu de résidence en 2014(%)**

Milieu de résidence par niveau géographique	Célibataires	Mariés	Divorcés	Veufs	
<b>Province</b>	Urbain	55.5	39.7	2.1	2.7
	Rural	62.2	32.9	2.0	3.0
	Total	55.8	39.5	2.1	2.7
<b>Région</b>	Urbain	55.7	39	1.9	3.5
	Rural	54.2	40	1	4.7
	Total	55.2	39.3	1.6	3.9

**Source : RGPH 2014**

Analysées selon le milieu de résidence, ces proportions varient sensiblement, en particulier chez les célibataires et les personnes en désunion. En effet, la proportion des célibataires en milieu rural est relativement plus importante que celle du milieu urbain (62.2% contre 55.5%). Cet écart, de 6.7 points peut s'expliquer, en partie, par un mariage plus tardif en milieu rural dans la province de Tan-Tan.

#### **4.2. Age moyen au premier mariage**

Au niveau provincial, l'âge moyen au premier mariage<sup>2</sup> a connu une augmentation entre 2004 et 2014 passant de 29 à 29.6 ans. Les populations des deux milieux de résidence et des deux sexes ont connus la même tendance évolutive. En 2014, cet indicateur est très proche de celui inscrit dans la région de Guelmim Oued Noun (30 ans).

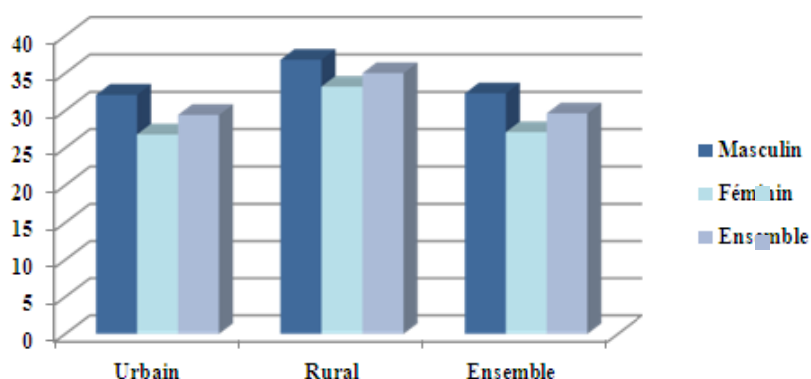
<sup>2</sup>L'âge moyen au premier mariage est l'âge moyen d'entrée en première union légitime

**Tableau 11 : Age moyen au premier mariage selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 et 2014**

Milieu		2004			2014		
		Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
Province	Masculin	31.7	34.0	31.9	32.1	36.8	32.3
	Féminin	25.8	28.7	26.0	26.8	33.2	27.1
	Ensemble	28.8	31.9	29.0	29.4	35.0	29.6
Région	Masculin	32,3	31,3	32,5	32,7	32,6	32,6
	Féminin	26,6	28,2	27,6	27,3	28,8	27,8
	Ensemble	29,3	29,5	29,8	29,8	30,5	30,0

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 7 : Age moyen au premier mariage dans la province selon le sexe et le milieu de résidence en 2014**



D'un autre côté, il faudrait signaler l'écart enregistré en 2014 entre les hommes et les femmes en matière de comportement vis-à-vis du mariage. Les femmes entrent en première union bien avant les hommes. Cet écart est estimé à 5.2 années, il est plus accru en milieu urbain (5.3 ans) qu'en milieu rural (3.6 ans).

## 5. Le niveau de la fécondité

La fécondité des femmes en âge de procréation est saisie à travers les taux de fécondité et l'indice synthétique de fécondité<sup>3</sup> dont l'objet est d'estimer le nombre moyen d'enfants qu'aurait une femme à la fin de sa vie féconde, si les conditions de l'année d'observation restent figées au cours des années à venir.

<sup>3</sup>C'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme pendant sa vie de procréation en se conformant aux taux de fécondité par groupe d'âges pendant l'année de référence. Cet indice représente le niveau de la fécondité du moment.

Le tableau, ci-après, présente l'évolution de l'indice synthétique de fécondité selon le milieu de résidence et par niveau géographique.

**Tableau 12 : L'indice synthétique de fécondité par milieu de résidence en 2004 et 2014**

Milieu	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>ISF- Province</b>	2,5	2.6	2,5	2,3	2,3	2,3
<b>ISF- Région</b>	2,35	2,55	2,42	2.3	2.1	2.3
<b>ISF- Maroc</b>	2.1	3.1	2.5	2	2.5	2.2

**Source : RGPH 2004 et 2014**

En 2004, l'indice synthétique de fécondité (ISF) dans la province de Tan Tan a atteint 2,3 enfants par femme, même valeur inscrite au niveau régional et légèrement supérieur à celle enregistrée au niveau national (2,2).

L'ISF a connu une baisse au cours de la période intercensitaire (2004/2014) au niveau provincial, il est passé de 2,5 à 2,3.

**Tableau 13 : Parités moyennes des femmes âgées entre 45 et 49 ans dans la province et dans la région en 2004 et 2014**

Année	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Parité moyenne à 45-49 ans</b>									
2004	-	-	5.0	5.1	6.1	5.5	3.9	6.0	4.7
2014	3.6	3.9	3.7	3.7	4.5	4	2.9	4.5	3.5

**Source : RGPH2004 et 2014**

La Parité moyenne des femmes âgées de 45-49 ans est un indicateur qui exprime la progéniture finale, c'est le nombre moyen d'enfants nés vivants d'une femme âgée de 45 à 49 ans pendant toute sa vie de procréation. Au niveau provincial, la parité moyenne est de l'ordre de 3.7 en 2014. Par milieu de résidence, cet indicateur est de 3.6 dans le milieu urbain et 3.9 dans le milieu rural.

### III. Les caractéristiques de l'éducation

Cette partie vise, essentiellement, à dresser l'aptitude à lire et à écrire, la connaissance des langues et le niveau de scolarisation.

#### 1. Aptitude à lire et à écrire

Avant de présenter les principaux éclairages sur les caractéristiques de l'éducation, il est utile de rappeler les définitions adoptées. Est considérée comme alphabétisée, toute personne « capable de lire et d'écrire, en le comprenant, un exposé simple et bref des faits en rapport avec sa vie quotidienne ». Une personne ne sachant lire et écrire que des chiffres, que son nom, ou qu'une expression rituelle apprise par cœur, est considérée comme analphabète. Rentre également dans cette catégorie, toute personne sachant lire mais ne sachant pas écrire ou inversement.

Il est à préciser, par ailleurs, que la mesure de l'analphabétisme se réfère à la population âgée de 10 ans et plus.

**Tableau 14 : Taux d'analphabétisme selon le sexe et milieu de résidence en 2004 et 2014(en %)**

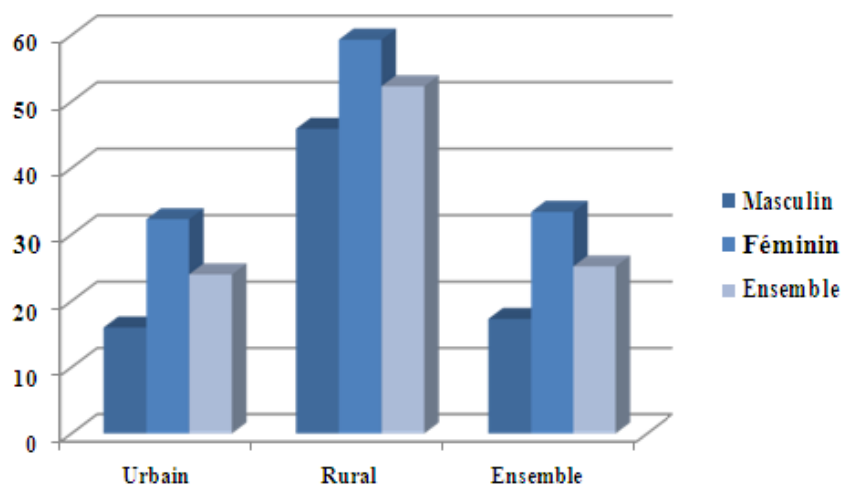
		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	22.0	41.8	30.9	16.0	32.3	24.0
	Rural	52.8	72.6	62.3	45.9	59.3	52.3
	Ensemble	22.3	43.2	32.3	17.3	33.4	25.2
Région	Urbain	21,2	44,6	33,1	16.1	34.6	25.5
	Rural	37,6	73,0	56,9	30.3	60.4	46.5
	Ensemble	27,8	57,1	43,2	20.8	44.0	32.9

**Source : RGPH 2004 et 2014**

En 2014, environ 17704 Habitants âgés de 10 ans et plus ont déclaré ne savoir ni lire ni écrire, ainsi, le taux d'analphabétisme<sup>4</sup> s'élève à 25.2% dans la province de TAN-TAN, une proportion moins élevée que celle enregistré en 2004 (32.3%).

<sup>4</sup>C'est le rapport de la population âgée de 10 ans et plus incapable de lire et d'écrire à la population totale du même âge.

**Figure 8 : Taux d’analphabétisme de la province selon le sexe et milieu de résidence en 2014 (en %)**



Malgré la baisse remarquable qu’a connue le niveau d’analphabétisme dans les deux milieux de résidence et pour les deux sexes, les résultats du recensement affirment l’existence encore des disparités spatiales et du genre vis-à-vis ce phénomène. En effet, les femmes et la population rurale sont plus touchées par l’analphabétisme, soit 33.4% d’analphabètes chez les femmes contre 17.3% chez les hommes en 2014, et 52.3% d’analphabètes en milieu rural contre 24% en milieu urbain.

En comparant avec la région, il s’avère que la province de Tan Tan est moins touchée par l’analphabétisme, soit une différence de 7.7 points en faveur de cette dernière. Cet écart est encore plus notable en milieu rural où la région a inscrit un taux de 46.5% contre 52.3% au niveau provincial.

## 2. Langues lues et écrites

La lecture du tableau, ci-après, décrivant la répartition de la population alphabétisée selon les langues lues et écrites et le sexe, fait ressortir les constatations suivantes :

- (44.8%) des personnes alphabétisées, au niveau provincial, savent lire et écrire l’arabe et le français seules (37,8% au niveau de la région).
- Un peu moins du tiers sait lire et écrire l’arabe seul soit 32.7% (31,1% au niveau de la région).
- Ceux qui combinent l’arabe et les deux langues (français et anglais) représentent 20.4 % de la population provinciale alphabétisée (17,8% au niveau de la région).
- Quant à ceux qui savent lire et écrire les autres langues ne représentent que 2.1% au niveau de la province (13,3% au niveau de la région).

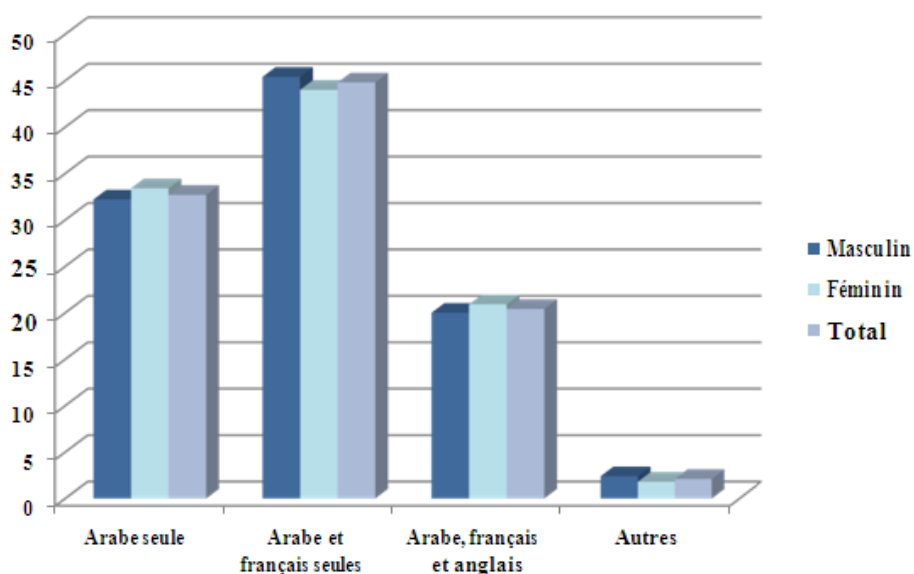
**Tableau 15 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus selon les langues lues et écrites par sexe en 2014 (en %)**

	Masculin	Féminin	Total	
Province	Arabe seule	32.2	33.4	32.7
	Arabe et français seules	45.4	44.0	44.8
	Arabe, français et anglais	20.0	20.9	20.4
	Autres	2.4	1.8	2.1
Région	Arabe seule	30.7	31.7	31.1
	Arabe et français seules	38.0	37.6	37.8
	Arabe, français et anglais	17.3	18.4	17.8
	Autres	14.0	12.3	13.3

Source : RGPH 2014

Selon le sexe, on notera que les différences entre les femmes et les hommes ne sont pas tellement importantes, au niveau régional ainsi qu'au niveau provincial.

**Figure 9 : Population alphabétisée âgée de 10ans et plus dans la province selon les langues lues et écrites par sexe en 2014(en %)**



### 3. La scolarisation des enfants

La population scolarisée est celle ayant fréquenté un établissement d'enseignement ou de formation durant l'année scolaire 2013-2014. L'un des indicateurs les plus mesurés est le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans<sup>5</sup> au recensement, correspondant au niveau du primaire.

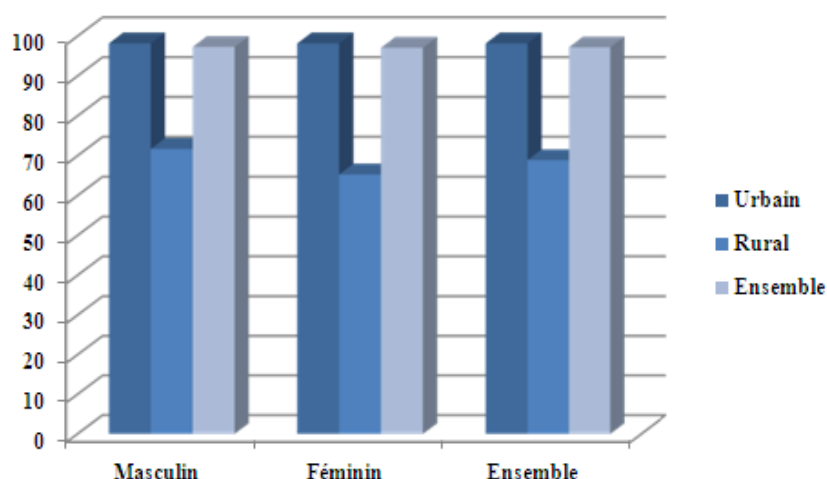
L'examen des taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans au RGPH 2014, révèle que 97.2% des enfants de la province fréquentaient l'école pendant l'année scolaire 2013 – 2014.

**Tableau 16 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans en 2004 et 2014(en %)**

		2004			2014		
		Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
Province	Urbain	95.3	96.0	97.9	98.2	98.2	98.2
	Rural	65.1	47.3	55.4	71.7	65.3	68.9
	Ensemble	94.1	93.8	95.6	97.3	97.1	97.2
Région	Urbain	94,8	93,7	94,2	98.4	98.2	98.3
	Rural	87,9	76,3	82,2	94.3	89.6	92.0
	Ensemble	91,7	86,0	88,9	97.0	95.2	96.1

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 10 : Taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 12 ans de la province en 2014(en %)**



<sup>5</sup> Il s'agit du rapport des enfants âgés de 7 ans à 12 ans ayant été scolarisé au cours de l'année scolaire 2013-2014 par rapport à l'ensemble de la population du même âge.

Cet indicateur a connu une progression importante entre 2004 et 2014 passant de 95.6% à 97.2% soit une hausse de 1.6 points. Les indicateurs de scolarisation ont enregistré la même tendance dans les deux milieux de résidence (de 97.9% à 98.2% en milieu urbain et de 55.4% à 68.9% en milieu rural) ainsi que pour les deux sexes (de 94.1% à 97.3% chez les hommes et de 93.8% à 97.1% chez les femmes).

La répartition des enfants scolarisés dans la province ressemble à celle dans la région comme le montre le tableau ci-dessus.

Bref, ces différents indicateurs montrent qu'il y a une tendance vers une généralisation de l'enseignement primaire au niveau provincial pour les deux sexes, en milieu urbain et un peu moins au rural.

#### 4. Le niveau d'instruction

La répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, fait ressortir qu'en 2014, 31.7% de cette population ont déclaré n'avoir jamais fréquenté un établissement d'enseignement public ou privé, 38.6% en milieu rural et 25.1% en milieu urbain. 6.3% ont déclaré avoir atteint le préscolaire, 25.2% le primaire, 16.7% le secondaire collégial, 13.1% le secondaire qualifiant et 6.9% le supérieur.

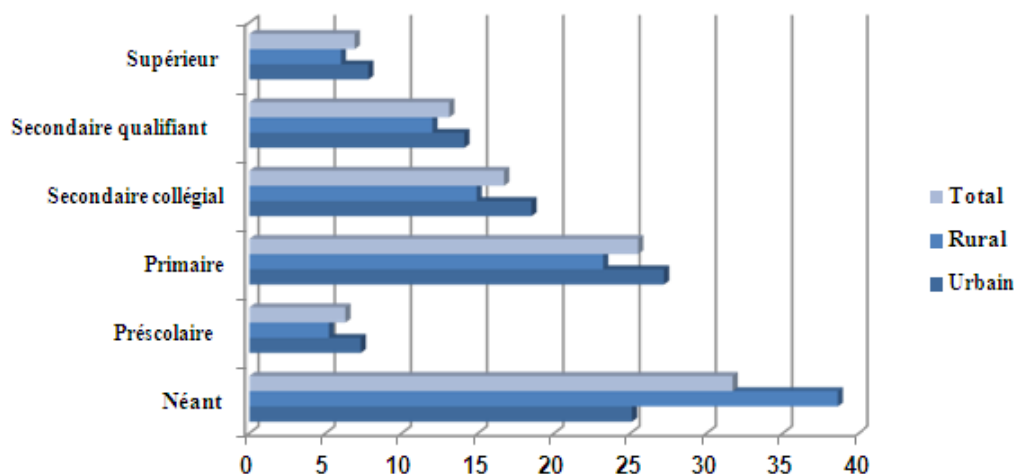
**Tableau 17 : Population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (en%)**

	Urbain	Rural	Total	
<b>Province</b>	Néant	25.1	38.6	31.7
	Préscolaire	7.3	5.2	6.3
	Primaire	27.2	23.2	25.2
	Secondaire collégial	18.5	14.9	16.7
	Secondaire qualifiant	14.1	12.0	13.1
	Supérieur	7.8	6.0	6.9
	<b>Région</b>	Néant	31,1	50,1
Préscolaire		7,1	4,9	6,4
Primaire		24	25,8	24,6
Secondaire collégial		16,4	10,3	14,3
Secondaire qualifiant		12,8	5,2	10,2
Supérieur		8,5	3,6	6,8

Source : RGPH 2014



**Figure 11 : Population âgée de 10 ans et plus de la province selon le niveau d'étude et le milieu de résidence en 2014 (%)**



Selon le milieu de résidence, et au niveau provincial, environ 5.2% parmi les ruraux, âgés de 10 ans et plus, ont fréquenté un établissement préscolaire. De l'autre côté, seuls 12% parmi les ruraux ont atteint au moins le secondaire qualifiant. Ces proportions s'élèvent en milieu urbain à 7.3% et 14.1% respectivement.

#### **IV. La prévalence du handicap**

Se référant aux normes des Nations Unies, est considéré comme handicapé, toute personne ayant soit une incapacité totale ou une grande difficulté dans au moins l'un des domaines de l'activité quotidienne (voir, entendre, marcher ou monter les escaliers, se rappeler ou se concentrer, prendre soin de soi, communiquer dans sa langue habituelle).

Selon le concept du recensement les domaines d'incapacités concernent :

- La vision,
- L'audition
- La mobilité,
- La concentration,
- La prise de soin de soi,
- La communication,

Une même personne peut souffrir, bien entendu, d'une incapacité dans un domaine ou plus de l'activité de la vie quotidienne.

## 1. Taux de prévalence du handicap selon le sexe et par milieu de résidence

Une analyse plus fine de la situation du handicap requiert l'utilisation des taux de prévalence. Le taux de prévalence par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

**Tableau 18 : Taux de prévalence du handicap en 2014 selon le milieu de résidence et le sexe (en %)**

	Province			Région			Maroc		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	3.6	3.1	3.5	4.2	7.5	5.3	4.6	5.6	5.0
Féminin	3.5	3.2	3.5	4.2	6.5	5.0	5.0	5.3	5.1
Total	3.5	3.1	3.5	4.2	7.0	5.2	4.8	5.5	5.1

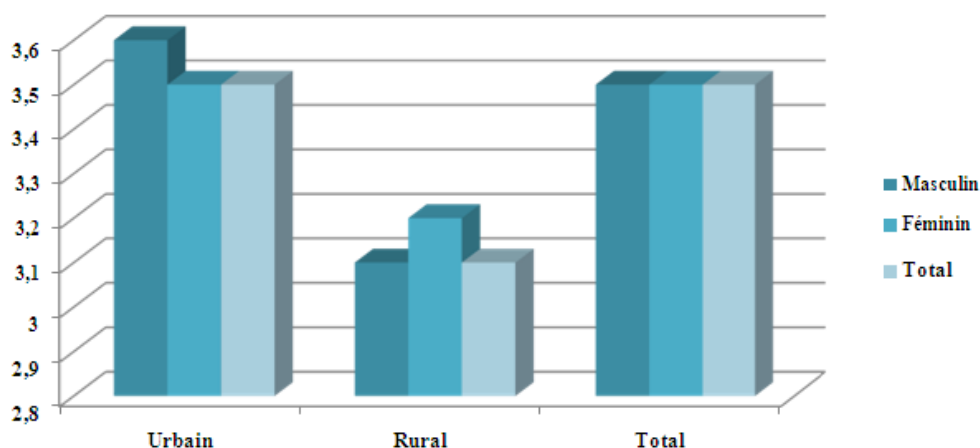
**Source : RGPH 2014**

Par rapport aux taux de prévalence du handicap au niveau régional et national, la province de Tan Tan a enregistré, en 2014, un taux de prévalence un peu inférieur au moyen régional et national.

Selon l'approche utilisée par le recensement, le taux de prévalence du handicap, au niveau provincial, est d'environ 3.5% en 2014. Par ailleurs, La prévalence enregistrée en milieu urbain est plus élevée (3.5%) (4.2% dans l'urbain de la région) que celle enregistrée en milieu rural (3.1%) (7% dans le rural de la région).

L'étude de la prévalence de handicap, selon le sexe, montre que le taux de prévalence chez les femmes (3.5%) est égal à celui enregistrée chez les hommes (3.5%). Au niveau régional ces taux sont respectivement de 5% et 5.3%.

**Figure 12 : Taux de prévalence du handicap dans la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**



## V. Les caractéristiques de l'activité économique

Cette partie sera consacrée à l'analyse des résultats déclinés de la participation de la population à l'activité économique. Mais tout d'abord, et afin de faciliter l'interprétation des résultats, nous présenterons les concepts et les définitions adoptés lors de cette opération. On distingue ainsi :

La population active, qui est constituée :

- De la population active occupée formée par l'ensemble des personnes âgées de 7 ans et plus qui travaillent au moment du recensement.
- De la population active en chômage qui comprend toutes les personnes âgées de 15 ans et plus, qui ne travaillent pas au moment du recensement et qui sont à la recherche d'un emploi.

Et la population inactive qui comprend toutes les personnes qui, au moment du recensement, ne travaillent pas et qui ne sont pas à la recherche d'un emploi. Il s'agit notamment des femmes au foyer, des écoliers, des retraités, des rentiers, des malades ou infirmes.

### 1. Participation à l'activité économique

#### 1.1.Type d'activité

Au moment du recensement de 2014, et sur le total de la population dénombrée dans la province, on a compté 28688 de personnes actives et 56967 de personnes inactives.

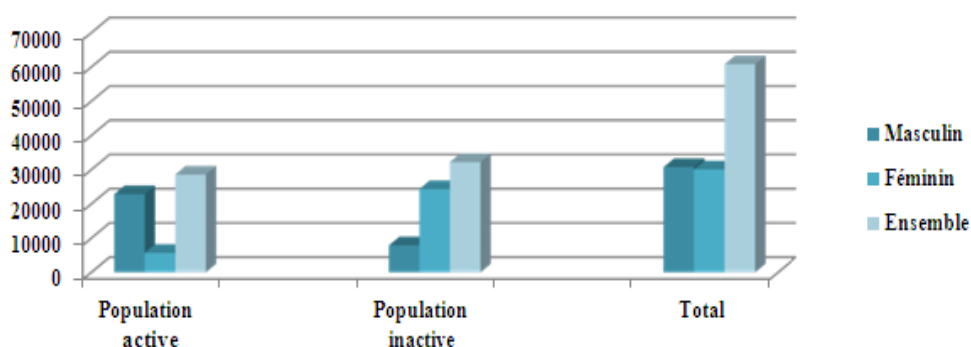
**Tableau 19: Population selon le type d'activité et le sexe en 2014**

	Province			Région		
	Masculin	Féminin	Ensemble	Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Population active</b>	22970	5718	28688	96983	23247	120230
<b>Population inactive</b>	20635	36332	56967	104879	189380	294259
<b>Total</b>	43605	42050	85655	201862	212627	414489

Source: RGPH 2014.

En outre, la structure par sexe de la population active est marquée par une prédominance du sexe masculin puisque, sur cent personnes actives on compte seulement vingt femmes (19.9%). En revanche, s'agissant des personnes inactives, on assiste à une forte présence féminine (64%). Cette structure est presque la même que celle enregistrée au niveau régional.

**Figure 13 : Population de la province selon le type d'activité et le sexe en 2014**



## 1.2. Taux net d'activité

Une analyse plus fine de l'activité et du chômage requiert l'utilisation de deux indicateurs plus appropriés, à savoir le taux net d'activité et le taux de chômage.

Le taux net d'activité<sup>6</sup> par milieu de résidence, selon le sexe et par niveau géographique est donné par le tableau ci-dessous.

<sup>6</sup>C'est le rapport de la population active (actifs occupés et chômeurs) âgée de 15 ans et plus à la population totale du même âge

**Tableau 20: Taux net d'activité selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (%)**

Milieu de résidence selon le niveau géographique	Masculin	Féminin	Ensemble	
<b>Province</b>	Urbain	73.9	18.9	46.7
	Rural	82.2	21.5	53.1
	Total	74.3	19.0	47.0
<b>Région</b>	Urbain	69.5	17.1	42.7
	Rural	64.9	10.6	35.3
	Total	67.9	14.8	40.1
<b>Maroc</b>	Urbain	73,4	25,8	49,1
	Rural	78,8	11,4	45,1
	Total	75,5	20,4	47,6

**Source: RGPH2014**

En 2014, le taux net d'activité est de l'ordre de 47.0% au niveau de la province de Tan Tan. Un taux relativement supérieur à celui enregistré au niveau régional (40,1%) et proche du taux d'activité national (47,6%).

Par milieu de résidence, les taux nets d'activité enregistrés au niveau provincial sont de 46.7%, en milieu urbain et de 53.1% en milieu rural, contre respectivement 42,7% et 35,3% au niveau régional (49,1% et 45,1% au niveau national).

Ces taux d'activités sont supérieurs chez les hommes que chez les femmes dans les deux milieux de résidence au niveau provincial (même structure aux niveaux régional et national). Ainsi, presque 74 hommes sur cent, au niveau provincial, sont actifs alors que seulement 19 femmes sur cent se trouvent en situation d'activité.

Au vu des résultats portés au tableau, ci-dessus, il est clair que la participation féminine à l'activité économique, reste très modérée par rapport à celle des hommes. Ce constat, déjà soulevé précédemment, reste valable quel que soit le milieu de résidence.

## **2. Les caractéristiques de chômage**

Le nombre d'actifs à la recherche d'un emploi, au moment du recensement 2014, s'élevait à environ 6780 personnes.

Le taux de chômage<sup>7</sup> inscrit en 2014 dans la Province de Tan Tan est de l'ordre de 23.7%, il est inférieur par rapport à celui enregistré au niveau régional (27.1%) et largement supérieur au taux du chômage au niveau national (16,2%).

**Tableau 21 : Taux de chômage selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**

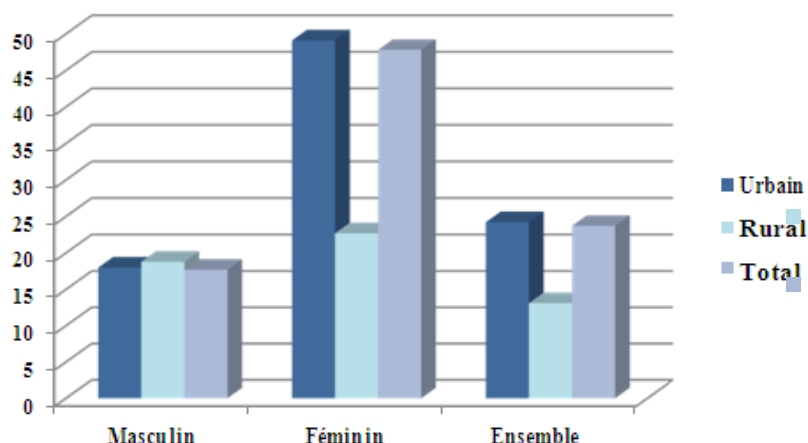
		Masculin	Féminin	Ensemble
<b>Province</b>	Urbain	18.0	49.1	24.2
	Rural	10.8	22.7	13.1
	Total	17.7	47.8	23.7
<b>Région</b>	Urbain	20.7	55.5	27.8
	Rural	22.7	39.7	25.5
	Total	21.3	51.3	27.1
<b>Maroc</b>	Urbain	15,2	30,5	19,3
	Rural	8,3	26,2	10,5
	Total	12,4	29,6	16,2

**Source: RGPH 2014**

En outre, l'analyse des taux de chômage selon le milieu de résidence révèle de grandes disparités quant 'aux possibilités d'accès au marché du travail. En effet, les taux de chômage enregistrés au niveau provincial sont 24.2% en milieu urbain et 13.1% en milieu rural, contre respectivement 27,8% et 25,5% au niveau régional (19,3% et 10,5% au niveau national).

<sup>7</sup>C'est le rapport de la population en chômage âgée de 15 ans et plus à la population active du même âge

**Figure 14: Taux de chômage de la population de la province selon le milieu de résidence et le sexe en 2014 (en %)**



Par ailleurs, quel que soit le milieu de résidence, les hommes s'intègrent relativement plus facilement que les femmes dans le marché du travail, puisqu'au le taux de chômage féminin est presque deux fois celui des hommes.

### 3. Les caractéristiques de la population active

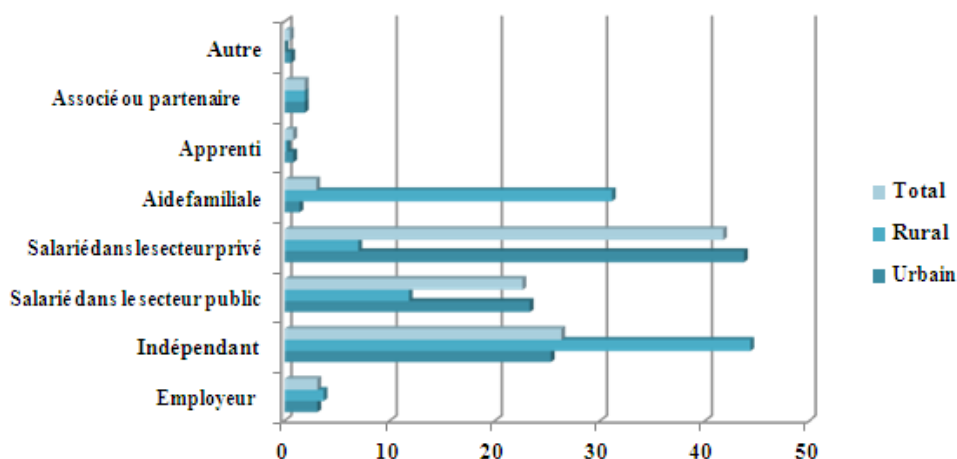
La répartition des actifs occupés et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et par milieu de résidence est donnée par le tableau ci-après.

**Tableau 22 : Répartition de la population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence en 2014 (%)**

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Employeur</b>	3,1	3,7	3,1	3,1	1,6	2,6
<b>Indépendant</b>	25,3	44,3	26,3	28,4	40,8	32,4
<b>Salarié dans le secteur public</b>	23,3	11,8	22,6	27,2	10,6	21,9
<b>Salarié dans le secteur privé</b>	43,7	7,0	41,7	37,3	34,6	36,4
<b>Aide familiale</b>	1,4	31,1	3,0	1,2	10,5	4,2
<b>Apprenti</b>	0,8	0,2	0,8	0,7	0,2	0,5
<b>Associé ou partenaire</b>	1,9	1,9	1,9	1,7	1,3	1,6
<b>Autre</b>	0,6	0,0	0,5	0,4	0,3	0,4

Source : RGPH 2014

**Figure 15: Population active occupée et les chômeurs ayant déjà travaillé selon la situation dans la profession et le milieu de résidence dans la province(en%)**



Comme le montre le tableau ci-dessus, l'examen de la répartition des actifs (non compris les chômeurs qui n'ont jamais travaillé) selon la situation dans la profession, fait ressortir que c'est le statut de salarié qui prédomine au niveau provincial, avec un peu plus d'un actif sur deux (64.3%). La prépondérance de ce statut est beaucoup plus accusée en milieu urbain (67%), contre (18.8%) en milieu rural. On constate aussi que les salariés sont plus nombreux au secteur privé que dans le secteur public, avec des taux respectifs de 41.7% et 22.6%

**N.B.:** Les chiffres du chômage issus du recensement ne sont pas directement comparables avec ceux de l'enquête sur l'emploi, et ce à cause : - du concept du chômage retenu dans chaque opération (BIT pour l'enquête, déclaration spontanée pour le recensement de la population). - de la médiatisation du recensement et de l'espoir que nourrissent certains actifs occupés à trouver un emploi meilleur en se déclarant chômeurs. - des femmes au foyer qui se disent à la recherche d'un emploi.

## VI. Pauvreté

### 1. Pauvreté monétaire

Il y a lieu de préciser qu'il s'agit des indicateurs de pauvreté monétaire. Dans ce cadre deux indicateurs sont pris en considération ; à savoir le taux de pauvreté monétaire et le taux de vulnérabilité.

Cette approche est basée sur le couplage des données issues, en 2014, des données du Recensement Général de la Population et de l'Habitat et de l'Enquête Nationale sur la Consommation et les Dépenses des Ménages (ENCDM).



Ainsi, la pauvreté est mesurée en calculant le seuil des dépenses requises pour satisfaire aux besoins alimentaires d'un ménage et en le majorant par une allocation non-alimentaire, alors que la vulnérabilité est, de son côté, mesurée en relevant de 1,5 fois le seuil de pauvreté monétaire. Dans ce cadre, le seuil de pauvreté, en 2013/14, est de 4 668 Dh par personne et par an en milieu urbain, et 4313 Dh par personne et par an en milieu rural.

**Tableau 23: Taux de pauvreté monétaires et de vulnérabilité (en %) province Tan-Tan, année 2014**

	Taux de pauvreté			Taux de Vulnérabilité		
	urbain	rural	ensemble	urbain	rural	ensemble
<b>Tan-Tan</b>	5,15	4,54	5,12	12,53	12,00	12,51
<b>Guelmim-Oued Noun</b>	5,10	6,94	5,74	12,31	17,10	13,97

**Source: HCP - Carte de la pauvreté monétaire 2014**

Dans ce cadre, le taux de pauvreté monétaire s'est établi en 2014, à 5.12 % à la province de Tan-Tan contre 5.74 % au niveau de la région Guelmim-Oued Noun. Selon le milieu de résidence, force est de constater que la pauvreté monétaire persiste encore en milieu urbain que rural.

L'indice de vulnérabilité permet de renseigner sur la population qui n'est pas pauvre mais qui court un grand risque de tomber dans la pauvreté. La carte de la pauvreté monétaire révèle aussi que 12,51 % des ménages provinciaux sont en situation de vulnérabilité en 2014 inférieure à 13,97% au niveau régional.

## 2. Pauvreté multidimensionnelle

L'approche de la cartographie de la pauvreté multidimensionnelle consiste, quant à elle, à fournir des indices statistiques sur le dénuement social en termes de privation sur des espaces géographiques homogènes. Elle produit une base de données désagrégée à l'échelle locale la plus opérationnelle permettant d'identifier les poches de la pauvreté pour des petites zones géographiques, telles que les communes, les quartiers urbains et les douars ruraux. Il s'agit d'une approche holistique pour mieux connaître la distribution de la pauvreté multidimensionnelle pour un niveau de désagrégation inférieur à celui typiquement considéré par les enquêtes auprès des ménages.

Le HCP a commencé, depuis 2008, en complément avec l’approche monétaire, à imprimer une approche multidimensionnelle à l’analyse des phénomènes de la pauvreté, de la vulnérabilité et des inégalités sociales pour mieux identifier les facteurs qui sont à l’origine de ces phénomènes et de leur reproduction sociale. Cette orientation a été confortée par les travaux d’Oxford Poverty and Human Development Initiative, Université d’Oxford (OPHI), qui ont eu le grand mérite d’avoir élargi l’usage de cette approche à l’échelle mondiale.

L’approche d’OPHI fonde la mesure de la pauvreté multidimensionnelle sur un large faisceau de besoins dont l’absence de satisfaction constitue des facteurs de prévalence ou de manifestation de pauvreté ou des facteurs de sa reproduction sociale. Ces besoins portent sur l’accès aux services sociaux de base - l’eau, l’électricité et l’assainissement -, les conditions de logement, l’éducation, la santé et les moyens de communication. Ce sont là les principaux objectifs retenus par l’agenda 2030 du développement durable.

**Tableau 24: Décomposition de la pauvreté multidimensionnelle par source de privation de la province de Tan-Tan**

Province	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Indice de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2014	Intensité de privation des pauvres (en%), 2014	Taux de pauvreté multidimensionnelle (en%), 2004	Indice de pauvreté multidimensionnelle (en%), en 2004	Intensité de privation des pauvres (en%), 2004	Décomposition de la pauvreté par source de privation (en%) 2014				Distribution des formes de la pauvreté(en %) en 2014			Taux de pauvreté globale (en%), 2014
							Education	Santé	Condition de vie		Pauvreté monétaire uniquement	Pauvreté multidimensionnelle uniquement	Noyau dur de la pauvreté	
									Accès à l’eau, à l’électricité et à l’assainissement	Condition de logement				
Tan-Tan	Ensemble													
	3,2	1,3	39,5	10,1	42,1	4,3	58,2	14,8	16,4	10,6	4,7	2,9	0,4	7,9
	Urbain													
	2,0	0,7	35,8	7,6	2,9	38,3	62,4	25,3	8,6	3,7	4,9	1,8	0,3	6,9
	Rural													
31,0	14,0	45,1	66,3	34,5	52,0	53,0	2,0	26,0	19,0	1,1	28,4	2,6	32,1	

Source: HCP, Carte de la pauvreté multidimensionnelle 2014

Selon le milieu, les taux les plus élevés sont enregistrés dans le milieu rural de la province Tan-Tan 31%. Toutefois, force est de constater que l'incidence de la pauvreté multidimensionnelle a fortement reculé par rapport à 2004, puisque le taux en question s'élevait à 42.1 % en 2004 contre 3.2% en 2014, cette diminution étant observée aussi pour les deux milieux de résidence.

L'étude décompose la pauvreté multidimensionnelle de la province par source de privation. Ainsi la contribution des privations oscille entre 58,2 % en termes d'éducation, 14,8% en termes de santé et 16,4% en termes d'accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement. Quant aux privations en termes des conditions d'habitat, elles expliquent 10,6 % de la pauvreté à Tan-Tan.

## **Partie II**

# **Principaux Secteurs Economiques**

# 1. Agriculture

## 1.1. Exploitation des terres

L'aménagement des parcelles agricoles s'effectue selon les trois techniques agricoles suivantes :

- Les terres d'épandage des eaux de crue ou « fayed » ;
- Les terres « bour » ;
- Les terres irriguées.

**Les terres bour** ne sont pas irriguées et leur apport en eau est uniquement basé sur les précipitations pluviales. Ces cultures sont donc conditionnées par l'aléa climatique. La grande proportion des terres arables de l'aire d'étude est de ce fait plus disposées à la culture en bour. La productivité en culture bour reste faible malgré l'étendue des exploitations, en raison de ses caractéristiques plus extensives et de l'importance des variables climatiques non maîtrisables. L'arrivée d'eau dans les terres bour s'effectue principalement par les crues irrégulières ou la proximité d'une nappe phréatique peu profonde.

**Les terres fayed** sont implantées aux abords des oueds afin de bénéficier des eaux de crue. Des constructions légères permettent de dévier l'eau des crues vers les terrains de culture. Les fayed et bours sont principalement exploitées pour les céréales et le cactus, alors que les terres irriguées accueillent davantage les fourrages, le maraîchage et l'arboriculture.

**Les terres irriguées** le sont principalement par les canaux d'irrigation, les seguias et les petits barrages pour capter l'eau de surface ; ainsi que par les puits, les khetaras et les stations de pompage pour capter l'eau souterraine.

La superficie des terres agricoles dans la province est estimée au terme de la campagne 2018 à 15256 ha, seulement une petite partie de cette superficie est exploitée (13.6%) par la culture de céréales (blé tendre et orge).

**Tableau 1 : Superficies et utilisation du sol dans la province de Tan-Tan 2018**

Superficie (en ha)	Total
<b>Superficie cultivable</b>	15 256
<b>Irriguée</b>	56
<b>Bour</b>	12 200
<b>Faid</b>	3000
<b>Superficie exploitée</b>	2080
<b>Blé tendre</b>	1030
<b>Orge</b>	1050

**Source : Direction Régionale de l'Agriculture**

La structure variétale montre que la grande part soit 12200 ha de la superficie utile provinciale est une superficie Bour, 3000 est Faid alors que seulement 56 est irriguée.

**Tableau 2 : Superficie et production des cultures dans la province de Tan-Tan 2018**

Cultures	Superficie (en ha)	Production (en qx)
<b>Céréales</b>	2080	6760
<b>Culture fourragère</b>	5	650
<b>Culture arboricoles(Olivier)</b>	--	1200*

**Source : Direction Régionale de l'Agriculture**

*\*En pieds*

La province de Tan-Tan est la troisième au niveau de la région en termes de production des céréales, s'étendant sur une superficie de 2080 ha. Les cultures fourragères ont enregistré, durant la campagne 2018, une production annuelle atteignant 650 quintaux, tandis que les cultures arboricoles ont engendré une production de 1200 pieds.

**Tableau 3 : Production des céréales dans la province de Tan-Tan 2018**

	Superficie (en ha)	Production (en qx)	Rendement (en qx/ha)
<b>Blé tendre</b>	1030	3610	3.5
<b>Orge</b>	1050	3150	3
<b>Total</b>	2080	6760	3.25

**Source : Direction Régionale de l'Agriculture**

Durant la campagne 2018, la culture céréalière a occupé 2080ha. Le blé tendre constitue la céréale la plus cultivée dans la province occupant 1030 ha, soit 49.5% de la superficie céréalière et 53.4% de la production, suivi d'orge avec 1050 ha, soit 50.48 % de la superficie céréalière et 46.6 % de la production des céréales.

Le rendement des céréales a atteint au cours de la même campagne 3.25 qx/ha contre 2.74 qx/ha la campagne précédente avec un maximum de 3qx/ha pour l'orge et un minimum de 3,5qx/ha pour le blé tendre.

## 1.2. Elevage

**Tableau 4 : Effectif du cheptel 2018**

Cheptel	Effectif
<b>Ovins</b>	55 000
<b>Caprins</b>	65 000
<b>Camelins</b>	14 000

**Source : Direction Régionale de l'Agriculture**

Durant la campagne 2018, la province de Tan-Tan a disposé de 65 000 têtes de caprins, vient en deuxième lieu l'élevage des ovins avec 55 000 têtes puis les camelins avec 14 000 têtes.

## 1.3. Apiculture

**Tableau 5 : Apiculture dans la province de Tan-Tan 2018**

Province	Exploitations modernes	Exploitations traditionnelles
<b>Tan-Tan</b>	836	106

**Source : Direction Régionale de l'Agriculture**

La province de Tan-Tan a disposé durant la campagne 2018 de 924 ruches dont 90.47 % sont des exploitations modernes.

## 2. Pêche

Le secteur de la pêche maritime constitue l'un des piliers principaux qui contribue dans l'économie régionale que provinciale.

Le port de Tan Tan joue un rôle économique et social majeur, non seulement dans la province, mais dans les régions du sud, voire à l'échelle nationale. Il est considéré comme l'un des principaux ports sardiniers du Royaume avec une industrie navale et une industrie de pêche. En plus, il joue également un rôle important dans le commerce afférent aux activités portuaires pour le trafic de pêche (poisson industriel, poisson de marée, poisson congelé) et les dérivants du poisson (farine, huile).

Au cours de l'année 2017, la production totale du produit marin a atteint 155785 tonnes contre 106294 tonnes au cours de l'année 2016, enregistrant une hausse de 31%.

### 2.1. Production globale par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017

Durant les campagnes de pêche de l'année 2017, période allant du 01/01/2017 au 31/12/2017, le volume global des débarquements des produits de la pêche avec tous ses segments, hauturière, côtier et artisanal, réalisés au niveau du port de Tan Tan a atteint 155785 tonnes, pour une valeur estimée à 1 milliard 3 millions de dirham, soit une augmentation en poids 31% et 35% en valeur, par rapport à l'année précédente (Voir tableau ci-dessous).

**Tableau 6 : Production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale**

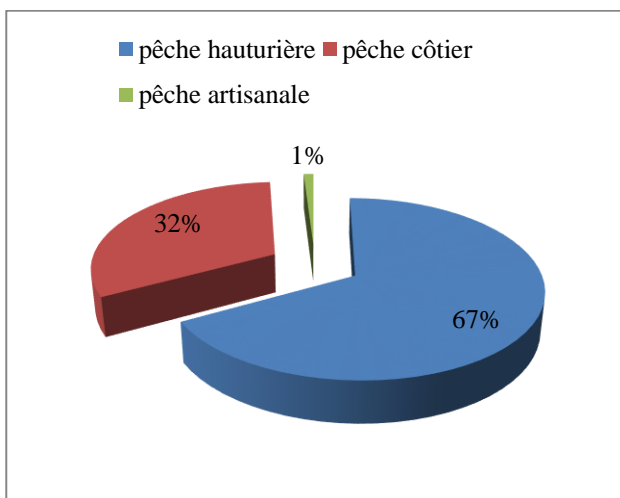
Segments	2016		2017		Variation en %	
	Poids en (T)	Valeur en (Mdh)	Poids en (T)	Valeur en (Mdh)	Poids(%)	Valeur(%)
<b>pêche hauturière</b>	13 535	572 900	104 429	664 519	+85	+14
<b>pêche côtière</b>	91 382	342 837	49 565	269 925	-46	-21
<b>pêche artisanale</b>	1377	48 926	1791	68 608	+23	+28
<b>Total</b>	106 294	964 663	155 785	1 003 052	+31	+35

Source : ONP 2017

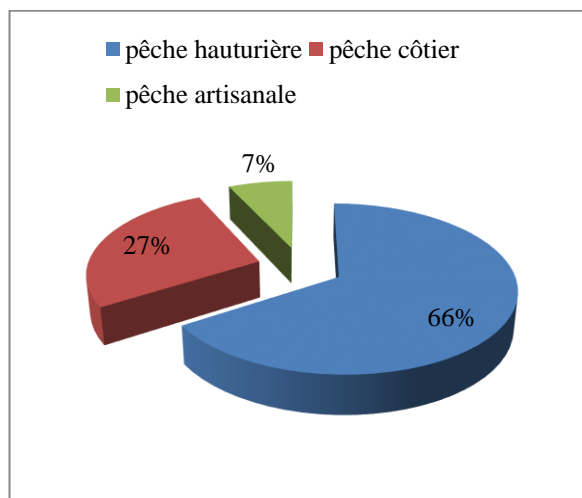
La pêche hauturière est pratiquée dans le port de Tan-Tan par les navires d'Omnium Marocain de la Pêche, où le nombre de navires au cours de l'année 2017: **46 unités.**



La structure de cette production est marquée par la dominance des captures de la pêche hauturière qui constituent 67% du volume total débarqué (figure 1), sa valeur est aussi la plus importante réalisée (66%, figure 2).



**Figure 1 : Production globale en poids par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017**



**Figure 2 : Production globale en valeur par type de navire de la pêche hauturière, côtière et artisanale, (poids et valeur) 2017**

## 2.2. Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale 2017

Le port de la province de Tan-Tan joue un rôle de pionnier au niveau national. Les débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale étant estimés à 51 milliers de tonnes, soit 70% de la production de la région, elles se caractérisent par l'abondance de ses produits de poissons pélagiques, par rapport aux autres régions, elle est classée quatrième au niveau des débarquements des produits de la pêche côtière et artisanal.

**Tableau 7 : Débarquements des produits de la pêche côtière et artisanale par région 2017**

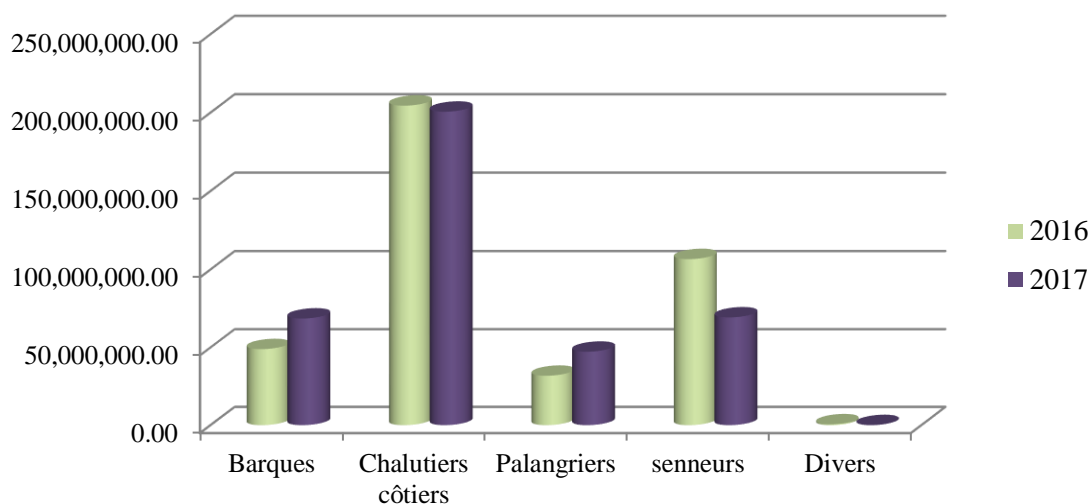
Quantité (en tonne) Valeur(en milliers de DH)	2017	
	Poids	Valeur
<b>Tanger-Tétouan-Al hoceima</b>	30 283	663 249
<b>L'Oriental</b>	7474	169 174
<b>Rabat-Salé-Kénitra</b>	9586	88 471
<b>Casablanca-Settat</b>	30 038	274 013
<b>Marrakech-Safi</b>	50 290	414 920
<b>Souss- Massa</b>	29 728	288 153
<b>Guelmim-Oued Noun</b>	74 303	510 066
<b>Sidi Ifni</b>	22 615	112 373
<b>Tan-Tan</b>	51 384	385 866
<b>Laayoune-Sakia El Hamra</b>	441 217	2 125 329
<b>Dakhla-Oued Ed Dhab</b>	612 868	2 661 464
<b>Total</b>	1 285 787	7 194 839

Source : Annuaire statistique du Maroc 2018

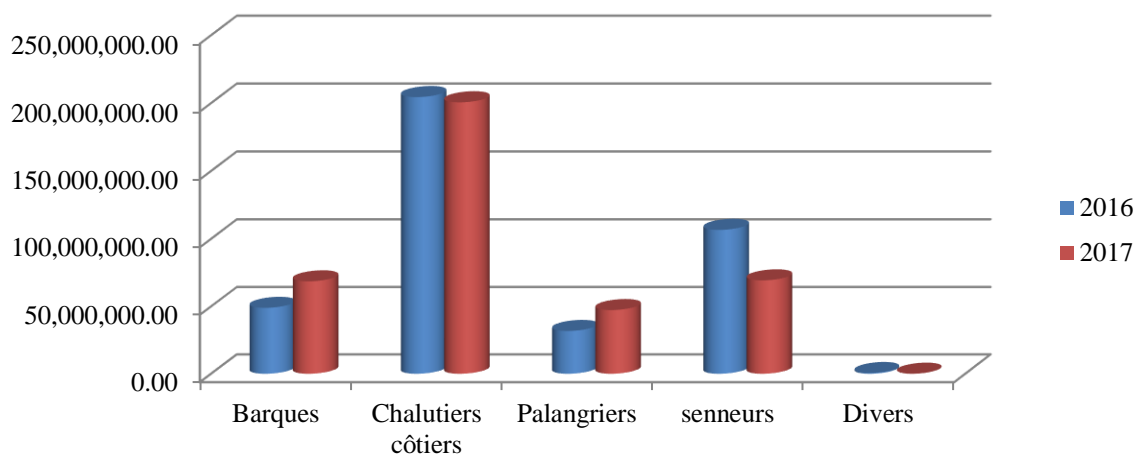
**Tableau 8 : Production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale**

Type de pêche	2016		2017	
	poids (Kg)	Valeur (en dh)	poids (Kg)	Valeur (en dh)
<b>Barques</b>	1 377 826.30	48 925 997.17	1 791 816.1	68 608 136.10
<b>Chalutiers côtiers</b>	9 564 534.35	204 445 372.48	9 615 851.97	200 593 283.57
<b>Palangriers</b>	2 063 404.62	31 789 139.6	3 183 008.08	47 267 122.58
<b>senneurs</b>	79 754 391.00	106 602 676.07	36 767 265.00	69 332 232.18
<b>Divers</b>	219 668.00	562 892.90	25 886.00	64 747.37
<b>Total général</b>	219 668.00	392 326 078.22	51 383 827.15	385 865 521.80

Source : ONP 2017



**Figure 3 : Evolution de la production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale en poids(Kg) selon le genre de pêche des années 2016 et 2017**



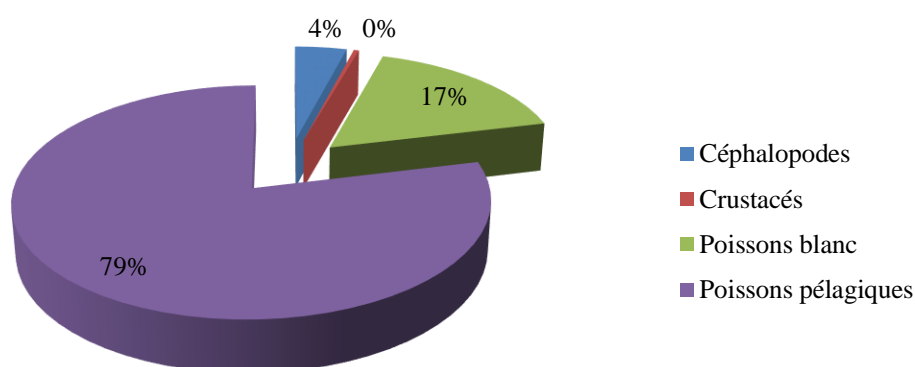
**Figure 4 : Evolution de la production globale par type de navire de la pêche côtière et artisanale en valeur (dh) selon le genre de pêche des années 2016 et 2017**

Le secteur a connu une baisse significative en 2017 en termes de capture et de quantité rejetée dans le port par rapport à l'année 2016, où les quantités totales de poisson déchargées ont atteint 51383,82 tonnes cette année par rapport à 92959,82 tonne en 2016, enregistrant une baisse de 45% et cette tendance est principalement attribuée à la diminution de débarquement de poissons pélagiques dont la production a atteint cette année environ 40472,71 tonnes contre 82474,13 tonnes au cours de la dernière année(tableau 9).

**Tableau 9: Production par groupe d'espèce port Tan-Tan 2017**

Groupe d'espèce	2016		2017	
	Poids en kg	Valeur en dh	Poids en kg	Valeur en dh
<b>Céphalopodes</b>	2 157 618.50	106 215 359.67	2 104 924.26	130 845 378.15
<b>Crustacés</b>	151 346.00	5 904 939.00	210 670.00	1 3 257 011.16
<b>Poissons blanc</b>	8 196 726.26	149 432 887.69	8 595 519.11	137 756 625.79
<b>Poissons pélagiques</b>	82 474 133.51	130 772 891.86	40 472 713.78	104 006 506.70
Total général	92 979 824.27	392 326 078.22	51 383 827.15	385 865 521.80

Source : ONP 2017



**Figure 5 : Production globale par groupe d'espèce durant l'année 2017**

Les espèces les plus valorisées dans la production de cette année sont les Céphalopodes avec une valeur de 130 millions de dirhams, et d'un pourcentage de 66.23%, selon le poids vendu, par rapport au total des valeurs (tableau 9).

## 2.3. Ventes année 2017

**Tableau 10 : Ventes port Tan-Tan année 2017**

Espèce	Asie		Europe		Afrique		Total	
	poids en (tonnes)	Valeur (en dh)	poids en (tonnes)	Valeur (en dh)	poids en (tonnes)	Valeur (en dh)	Tonnage	Valeur (en dh)
<b>Tako</b>	1 413	91 740 000	26 620	243 150 000	57	303 000	28 090	335 193 000
<b>Seiche</b>	696	32 380 000	34 213	183 230 000	2	9 000	34 911	215 619 000
<b>Calamar</b>	71	5 940 000	8 235	68 250 000	27	187 000	8333	74 377 000
<b>Autres</b>	0	0	2 695	8 893 000	30400	30 440 000	33 095	39 330 000
<b>Total</b>	2180	130 060 000	71 763	503 520 000	30486	30 939 000	104 429	664 519 000

**Source : ONP 2017**

67% des quantités de captures sont exportées à l'étranger, notamment vers l'Afrique et l'Union européenne.

Enfin, « la stratégie nationale des ports à l'horizon 2030, prévoit le développement des pôles portuaires régionaux, lesquels peuvent jouer un rôle structurant en termes d'aménagement du territoire et de mise en œuvre des stratégies sectorielles. Les pôles régionaux proposés permettront de lier le développement portuaire à une région et à son environnement. Au niveau de la région Guelmim – Oued Noun, seul le port de Tan-Tan est pris en considération dans cette stratégie »<sup>1</sup>. Les propositions de ladite stratégie se déclinent comme suit :

- Le maintien de la vocation actuelle du port ;
- Préservation de la capacité du trafic commercial s'élevant à 250000 tonnes ;
- Préservation de la capacité d'accueil des navires s'élevant à 750 mètres linéaires de quai
- Renforcement du port par 4 appontements flottants de 72 mètres linéaires ;
- Maintenance des quais, aménagement des infrastructures et dragage
- Il est prévu aussi la création d'un port charbonnier à proximité de Tan-Tan, toutefois, ce projet reste tributaire de l'installation d'une centrale au charbon dans la zone. Ce terminal serait implanté à proximité de la centrale thermique dont l'emplacement n'est pas connu à ce jour, mais très probablement en dehors du site du port de commerce et de pêche actuel.

<sup>1</sup> Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la Région Guelmim Oued Noun 2017.

### 3. Industrie

À Tan-Tan, les établissements industriels sont concentrés dans un parc industriel situé à la limite du noyau urbain. Plusieurs terrains demeurent disponibles au développement. Plusieurs usines de traitements des produits de la mer se démarquent dans le paysage par leur gabarit important. À El Ouatia, la fonction industrielle est concentrée à l'intérieur de l'enceinte portuaire. On y retrouve une mixité de grands bâtiments de type « entrepôt » et d'ateliers, petits et grands, accueillant des services techniques de soutien aux pêcheries.

**Tableau 11 : Principaux indicateurs de l'activité industrielle dans la province de Tan-Tan**

*En milliers de DH sauf l'effectif employé et le nombre d'établissements*

Province	Chiffre d'affaires	Exportation	Production	Investissement	Valeur ajoutée	Effectif total	Nombre d'établissements
<b>Tan-Tan 2015</b>	994 279	685 263	995 481	65 079	--	678	13
<b>Tan-Tan 2016</b>	885 239	495 024	817 362	34 036	243 155	5214	8

**Source : Annuaire statistique du Maroc 2017,2018**

Le textile industriel de la province au cours de l'année 2016 comprend environ 8 unités industrielles, ce qui constitue une diminution de 38.5% par rapport à l'année 2015.

Le nombre d'employés permanents dans le secteur industriel est d'environ 5214, quant au nombre de transactions réalisées par ces établissements industriels, il a été enregistré une diminution sensible ces dernières années, atteignant 0.88 milliards de dirhams en 2016.

La production industrielle s'est abaissée à 0.81 milliards de dirhams au cours de la même année.

Au niveau des investissements réalisés dans la province, sa couverture financière a atteint 0.34 millions de dirham, 47% de diminution par rapport à celui enregistré au cours de l'année 2015.

L'un des principaux avantages du secteur industriel de la province est sa connexion au champ de la pêche marine, ceci est mis en évidence par la disponibilité du port de plusieurs unités industrielles comme suit :

- **02 unités de conserve.**
- **02 unités de semi-conserve.**
- **07 unités de congélation.**
- **04 unités de production de farine et d'huile de poisson.**
- **01 unité de filtration des huiles de poisson.**

**Tableau 12 : Trafic par nature de marchandise au port de Tan-Tan en 2018**

désignation	Import(tonnes)	Export(tonnes)
<b>Hydrocarbures</b>	41229	-
<b>Huile de poisson</b>	-	4259
<b>Farine de poisson</b>	-	22563
<b>Total</b>	41229	26822

**Source : Direction du port-Tan-Tan**

Le port de Tan Tan a connu une hausse en termes d'export d'huile et de farine de poisson de 42.3% par rapport à l'année précédente.

#### 4. Artisanat

Le secteur d'artisanat reste l'un des secteurs productifs les plus importants qui caractérisent la province, c'est grâce à son association avec le patrimoine culturel, économique et social des habitants de la province d'une part, ainsi que sa relation avec l'activité touristique d'autre part.

**Tableau 13 : Centres d'apprentissage existants en 2018**

Provinces	Centres	Apprentis
<b>Tan-Tan</b>	01	129
<b>Région Guelmim Oued Noun</b>	07	601

**Source : Direction régionale d'artisanat-Guelmim**

**Tableau 14 : Nombre de coopératives artisanales existantes par secteurs d'activité en 2018**

Provinces	Sous-Secteurs d'activité			Total
	Textiles	Métaux	Artisanat de service et divers	
<b>Tan-Tan</b>	08	01	10	19
<b>Région Guelmim Oued Noun</b>	144	14	86	244

**Source : Direction régionale d'artisanat-Guelmim**

**Tableau 15 : Répartition des unités artisanales et des employés correspondants en 2018**

Provinces	Unités	Nombre d'employés
<b>Tan-Tan</b>	1135	3580
<b>Région Guelmim Oued Noun</b>	6480	10920

**Source : Direction régionale d'artisanat-Guelmim**

Quant aux données statistiques liées au secteur, En 2018, le nombre de coopératives artisanales dans la province s'est diminué à 19 unités (34 unités l'année précédente) employant un effectif global de 3580 personnes.

Le secteur de l'artisanat qui perpétue un savoir-faire ancestral est prédominé par l'artisanat de service, le textile (tissage d'Elkhayma, le tissage de tapis, la maroquinerie, la couture de Draa, et vannerie).

Le Ministère de tutelle a mis en place un centre d'apprentissage au niveau de la province de Tan-Tan. En 2018, 129 apprentis étaient inscrits dans ce centre pour permettre l'insertion des jeunes et préparer une relève dans le secteur.

## **5. Tourisme**

Le tourisme est l'une des qualifications uniques de la province, de sorte qu'il peut contribuer efficacement à la revitalisation de l'économie locale, car la province constitue vraiment un terrain propice aux investissements touristiques tels que l'embouchure de la vallée de Daraa, plage d'Al-Wattia, oasis Win Madkour et la vallée Chbika. La province de Tan-Tan possède également d'autres zones touristiques telles que les grottes d'Oued Boulemgheir, Oued Boualaka, et Oued el-Jarfia. Du désert à l'océan en passant par les oasis traversant les rivières du sud sous un soleil aride, tout est parfait pour un tourisme au complet.

La commune de Tan-Tan détient un des dix joyaux du patrimoine mondial marocain inscrit auprès de l'UNESCO qu'est le Moussem de Tan-Tan. Il a été fêté en septembre 2004 après 30 années d'absence et a été reconnu en 2008, par l'UNESCO, comme faisant partie du patrimoine culturel immatériel de l'humanité « **Le Moussem de Tan-Tan, dans le sud-ouest du Maroc, est un rassemblement annuel de nomades du Sahara qui réunit plus d'une trentaine de tribus du sud marocain et d'autres régions du nord-ouest de l'Afrique. À l'origine, il avait lieu tous les ans vers le mois de mai.**



S’inscrivant dans le calendrier agropastoral des nomades, il était l’occasion de se retrouver, d’acheter, de vendre et d’échanger des denrées et autres produits, d’organiser des concours d’élevage de dromadaires et de chevaux, de célébrer des mariages et de consulter les herboristes. Le Moussem était également le prétexte à diverses expressions culturelles : musique, chants populaires, jeux, joutes de poésie et autres traditions orales Hassani »<sup>2</sup>.

Le Moussem prend place en périphérie de la ville de TanTan, sur un immense terrain entre la ville et l’aéroport, permettant d’accueillir l’ensemble des participants ainsi que les animaux et les activités du Moussem. Les éléments qui caractérisent le patrimoine immatériel du Moussem sont :

- Les courses de chevaux ;
- Les interprétations musicales ;
- Les chants populaires ;
- La poésie hassanie;
- Les jeux traditionnels ;
- Les expositions d’art.

### 5.1. Hébergement touristique

Élément fondamental de toute politique de développement touristique, l’hébergement dans la province de Tan Tan représente 30 % des lits de la région. L’offre d’hébergement classée est majoritairement de catégorie moyenne (68.7% de la capacité en lits classée entre une et trois étoiles).

En matière d’hébergement, la province de Tan Tan englobe en 2018, 16 établissements classés, pour une capacité de 460 lits.

**Tableau 16 : Capacité des établissements classés 2018**

Catégorie	Etablissement classés
<b>Etablissement</b>	16
<b>Lits</b>	460

**Source : Direction régionale de Tourisme-Guelmim**

La répartition de la capacité litière des hôtels selon la catégorie fait ressortir que les hôtels bas de gamme (1, 2 et 3 étoiles) constituent 68.7% du parc de l’hébergement touristique classé. L’offre ne comporte aucun établissement de catégorie supérieure (hôtel de 4et 5 étoiles).

<sup>2</sup> Le Moussem de Tan Tan , sur <https://ich.unesco.org/fr/RL/le-moussem-de-tan-tan-00168> consulté le 14\10\2018

**Tableau 17 : Capacité hôtelière classée selon la catégorie, Province de Tan-Tan en 2018**

Etablissement	Catégorie	Nombre établissements	Chambre	Lits
<b>Hôtel</b>	1*	4	70	99
	2*	6	110	221
	3*	1	19	34
<b>Auberge</b>	2*	1	3	12
<b>Résidence</b>	3*	2	24	48
<b>Maison d'hôte</b>	2*	2	23	46
<b>Total</b>		16	249	460

Source : Direction régionale de Tourisme-Guelmim

## 5.2. Fréquentation dans les établissements d'hébergement touristiques

**Tableau 18 : Fréquentation dans les établissements d'hébergement touristiques au 2018**

	2017		2018	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées
<b>Tan-Tan</b>	3767	4244	4255	5202
<b>Total région</b>	26 043	39 587	37 313	54 014

Source : Direction régionale de Tourisme-Guelmim

Le nombre de nuitées touristiques dans les établissements d'hébergement touristiques dans la province de Tan-Tan en 2018 étant d'environ 5202 nuitées touristiques, 4244 nuitées touristiques en 2017, enregistrant une hausse d'environ 22.5%.

## **Partie III**

# **Secteurs Sociaux**

## I. Enseignement et formation

Comme levier du développement humain durable, le système de l'éducation et de la formation est, sans doute, d'une importance cruciale : Il est un pilier principal dans la construction du projet sociétal marocain, et dans la réussite des projets de développement que connaît le Maroc depuis le début du troisième millénaire.

Certes, d'immenses progrès ont été réalisés dans la généralisation de la scolarisation, mais les efforts sont axés aujourd'hui sur la garantie de l'équité et l'égalité des chances, la qualité pour tous et la promotion de l'individu et la société. Le but étant la qualification des ressources humaines et matérielles, afin qu'elles contribuent à l'intégration du Maroc dans l'économie et la société du savoir et renforcer la position du pays parmi les pays émergents.

La concrétisation de ces orientations et objectifs est en voie d'application et ce, à tous les stades d'enseignement afin d'améliorer la rentabilité du système d'éducation et de l'adapter à la réalité marocaine. C'est dans ce cadre que continue la réforme du système éducatif, initiée avec la Charte Nationale de l'Education et la Formation et renforcée par le programme d'Urgence puis par la Vision Stratégique de la Réforme 2015-2030.

Concernant la province de Tan-Tan, de grands efforts ont été attribués au niveau des infrastructures pour progresser le secteur de l'éducation qui s'accompagnent d'une augmentation du nombre d'étudiants.

### 1. Enseignement préscolaire

**Tableau 1 : Infrastructures et effectifs des élèves par type d'enseignement 2018/2019**

Province	Ecoles	Classes	Educateurs		Total élèves	Dont filles	
			Total	Dont féminin			
<b>Tan-Tan</b>	Moderne	9	25	20	20	551	238
	Public	18	32	22	20	551	282
	Coranique	53	69	81	74	1530	798
	<b>Ensemble</b>	<b>80</b>	<b>126</b>	<b>123</b>	<b>114</b>	<b>2632</b>	<b>1318</b>
<b>Total région</b>	Moderne	45	126	156	153	2506	1086
	Public	118	138	135	120	2411	1157
	Coranique	541	601	633	301	11779	5559
	<b>Ensemble</b>	<b>704</b>	<b>865</b>	<b>924</b>	<b>574</b>	<b>16696</b>	<b>7802</b>

Source : Direction provinciale du Ministère de L'Education Nationale Et De La Formation Professionnelle-Tan Tan

Au titre de l'année scolaire 2018-2019, l'effectif des élèves inscrits dans les écoles coraniques de la province de Tan-Tan a atteint 1530 élèves représentant 12% de l'ensemble des élèves de la région. Les filles ont constitué 60.5% des élèves de la province contre 14.3% au niveau de la région.

Quant au nombre des éducateurs, 81 encadreurs ont été enregistré au terme de la même année scolaire. Pour ce qui est de l'enseignement préscolaire moderne et public, on constate que le nombre d'enfants inscrits, au cours de l'année scolaire 2018-2019, dans les établissements de ces types d'enseignement a été inférieur à celui des écoles coraniques avec une augmentation de l'ordre de 9.21% par rapport à l'année scolaire précédente.

## 2. Enseignement primaire

### 2.1. Enseignement primaire public

**Tableau 2 : Etablissement et effectifs des élèves selon le milieu de résidence 2018/2019**

Province	Effectif des élèves		Etablissements	
	Urbain+rural	rural	Urbain+rural	rural
<b>Tan-Tan</b>	9243	116	24	5
<b>Total région</b>	44 953	16 956	480	417

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

**Tableau 3 : Effectifs des élèves par sexe 2018/2019**

Province	Effectif	
	Total	Dont filles
<b>Tan-Tan</b>	9243	4435
<b>Total région</b>	44 920	21 542

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

**Tableau 4 : Personnels enseignants par sexe à l'enseignement primaire 2018/2019**

Province	Effectif des enseignants	
	Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	316	150
<b>Total région</b>	2322	942

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Compte tenu des données des tableaux ci-dessus, le nombre des établissements de l'enseignement primaire public dans la province de Tan-Tan s'est établi à 24 écoles dont 5 sont situées dans le milieu rural. Elles ont ainsi représenté 5% des établissements de la région.

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public a atteint 9243 élèves au titre de l'année scolaire 2018-2019 représentant 20.5% des élèves de la région et dont 48% sont des filles. Par milieu de résidence, plus de la moitié des élèves ont poursuivi leurs études dans le milieu urbain de la province, soit 98.7 %. Quant au corps enseignant, l'effectif des enseignants encadrant les élèves de la province s'est élevé à 316 dont 47 % sont des femmes. Pour ce qui est du taux d'encadrement, on observe pour l'année scolaire 2018-2019 que chaque enseignant de la province encadre 29 élèves contre 19 élèves par enseignant dans l'ensemble de la région.

**Tableau 5 : Nouveaux inscrits en première année par sexe et milieu de résidence 2018/2019**

Province	Effectif élèves			Dont filles		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
<b>Tan-Tan</b>	1386	21	1407	705	10	715
<b>Total région</b>	4228	2777	7005	2096	1341	3437

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Le nombre d'inscrits dans l'enseignement primaire public s'élève à 1407 élèves au titre de l'année scolaire 2018-2019 répartis entre 24 écoles contre respectivement 1350 et 26 en 2017-2018. Par sexe, près de 50.8% des inscrits sont des filles en 2018-2019.

**Tableau 6 : Effectif des élèves de la 6ème année de l'enseignement primaire par milieu de résidence 2018/2019**

Province		Tan-Tan	Total Région
Milieu rural	Ensemble	15	2612
	Féminin	7	1243
Milieu urbain	Ensemble	1574	4718
	Féminin	716	2220
<b>Total</b>	Ensemble	1589	7330
	Féminin	723	3463

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

L'effectif des élèves inscrits à la 6ème année au cours de l'année scolaire 2018- 2019 au niveau de la province de Tan-Tan a atteint 1589 inscrit, soit 21.6 % du total des élèves au niveau régional, les filles y représentent 45.5%. La part des élèves en primaire inscrits à la 6ème année dans le milieu rural est de 0.94 %.

## 2.2.Enseignement primaire privé

**Tableau 7 : Effectifs des élèves, écoles, classes, salles de cours et personnel enseignant 2018/2019**

Province	Effectifs élèves		Ecoles	Classes	Salles de cours	Corps enseignant	
	Total	Dont femmes				Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	2386	1122	12	112	142	66	58
<b>Total régional</b>	7470	3539	46	377	441	261	218

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Le nombre des établissements de l'enseignement primaire privé n'a représenté pendant l'année scolaire 2018-2019 que 26% du total régional. L'effectif des élèves s'est établi à 2386 élèves au titre de la même année scolaire contre. La contribution du secteur privé reste minime comparativement au secteur public, en effet, les élèves de l'enseignement primaire privé n'ont représenté que 20.5% de l'enseignement primaire dans sa globalité.

## 3. Enseignement secondaire collégial

### 3.1.Enseignement secondaire collégial public

**Tableau 8 : Effectifs des élèves, collège, classes et salles de cours 2018/2019**

Province	Effectifs élèves		collège		Classes		Salles de cours	
	Total	Dont femmes	Total	Dont urbain	Total	Dont urbain	Total	Dont urbain
<b>Tan-Tan</b>	4874	2279	8	8	151	151	142	142
<b>Total régional</b>	21256	9700	43	27	689	460	707	476

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

**Tableau 9 : Personnels enseignants selon le sexe et le milieu de travail 2018/2019**

Province	Urbain		Rural		Total	
	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	254	82	0	0	254	82
<b>Total régional</b>	857	254	254	72	1111	326

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Le nombre de collèges dans la province de Tan-Tan est 8 collèges durant l'année scolaire 2018-2019 représentant 18.6% des établissements de la région. Aucun collège n'est situé en milieu rural et s'agissant des annexes, la province ne dispose d'aucun établissement de ce type.

L'effectif des élèves inscrits aux établissements de l'enseignement secondaire collégial public a atteint 4874 élèves au cours de l'année scolaire 2018-2019 dont 46.7% sont des filles, représentant ainsi 30% de l'ensemble des élèves de la région. Pour le personnel enseignant, leur effectif est passé de 221 en 2017- 2018 à 254 en 2018-2019, soit une légère hausse de 13%. La totalité des enseignants exercent leur travail en milieu urbain de la province. En ce qui concerne le taux d'encadrement, il s'est établi à 19 élèves par enseignant au niveau de la province, 20 élèves dans l'ensemble de la région.

### 3.2.Enseignement secondaire collégial privé

**Tableau 10 : Effectifs des élèves, écoles, classes, salles de cours et corps enseignant 2018/2019**

province	Effectifs élèves			Classes	Salles de cours	enseignant	
	Total	Dont femmes	Ecoles			Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	240	93	4	15	-	-	-
<b>Total régional</b>	748	327	11	44	-	-	-

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Parmi les 748 élèves inscrits au terme de l'année scolaire 2018-2019 aux établissements de l'enseignement secondaire collégial privé de la région, la province de Tan-Tan a enregistré une part de 32%, soit 240 élèves. Les filles ont représenté 38.7% du total des inscrits.



En dépit de la hausse qu'a connue ce cycle d'enseignement par rapport à l'année écoulée et qui était d'environ 2.5%, le secteur privé reste encore faiblement représenté en comparaison avec le secteur public. En effet, sa participation en termes d'élèves n'a pas dépassé 4.7% de l'enseignement secondaire collégial dans la province.

#### 4. Enseignement secondaire qualifiant

##### 4.1. Enseignement secondaire qualifiant public

**Tableau 11 : Lycées, classes et salles de classe selon par milieu de résidence 2018/2019**

Province	Lycées		Classes		Salles de cours	
	Total	Dont urbain	Total	Dont urbain	Total	Dont urbain
<b>Tan-Tan</b>	7	7	127	127	80	80
<b>Total régional</b>	41	24	571	430	509	294

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

La province de Tan-Tan compte 7 lycées parmi les 41 de la région. La totalité de ces établissements se situent en milieu urbain de la province.

**Tableau 12 : Effectif des élèves et personnel enseignant selon le milieu et le sexe 2018/2019**

province	Personnel enseignant				Effectif des élèves			
	Urbain+rural		Rural		Urbain+rural		Rural	
	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes	Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	287	63	0	0	3368	1815	0	0
<b>Total régional</b>	1695	349	578	99	14722	7256	3197	1366

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

Le nombre d'élèves poursuivant leurs études aux lycées de la province de Tan-Tan s'est établi à 3368 élèves au titre de l'année scolaire 2018-2019. Les filles ont représenté 53.8% de cet effectif. De même pour le personnel enseignant, 287 enseignants en totalité exerçant leur travail en milieu urbain. En ce qui concerne les enseignantes, elles ont représenté 22% du total du corps enseignant.

Le tableau ci-dessus révèle que le taux d'encadrement a atteint 11 élèves par enseignant au niveau de la province contre 8 élèves au niveau de la région.

#### 4.2. Enseignement secondaire qualifiant privé

**Tableau13 : Elèves, écoles et classes 2018/2019**

provinces	Lycée	Classes	Elèves	
			Total	Dont femmes
<b>Tan-Tan</b>	1	6	80	33
<b>Total régional</b>	2	10	111	52

Source : L'Académie Régionale D'éducation Et De la Formation- Guelmim Oued Noun

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire qualifiant privé s'est établi à 80 élèves au titre de l'année scolaire 2018-2019. Toutefois, la contribution du secteur privé dans ce cycle d'enseignement reste modeste puisque les lycéens des établissements privés n'ont représenté que 12.5% de l'ensemble des lycéens de l'enseignement secondaire qualifiant de la province.

#### 5. Formation professionnelle

La formation professionnelle fait partie des secteurs principaux et importants que le gouvernement attache grand intérêt, les efforts se concentrent sur le développement des capacités du système de formation professionnel par l'expansion des institutions existantes et la création de nouvelles, ainsi l'Etat a mené, et mène encore d'intenses campagnes d'information incitatives auprès des élèves du collégial et du secondaire. Ces méthodes de sensibilisation et d'incitation, ajoutées à une infrastructure d'accueil solide, sont susceptibles de donner un nouveau souffle au domaine de la formation professionnelle.

**Tableau 14 : Effectifs des stagiaires en formation (secteur public) 2016/2017**

Province	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	total
<b>Tan-Tan</b>	198	232	697	254	1381
<b>Total régional</b>	1066	1234	2300	1099	5699

Source : Annuaire Statistique National 2018

L'effectif des stagiaires dans la province de Tan-Tan a atteint 1381 élèves durant l'année scolaire 2016-2017 dont 50.4 % suit sa formation dans le niveau technicien, 14.4 % suit sa formation dans le niveau technicien spécialisé, 16.8 % dans le niveau Qualification et 14.3 % dans la spécialisation.

**Tableau 15 : Statistiques d'insertion par niveau de formation 2018/2019**

Provinces	Spécialisation	Qualification	Technicien	Technicien spécialisé	Total
<b>Tan-Tan</b>	05	08	13	04	30
<b>Total régional</b>	11	15	36	18	80

Source : ANAPEC –Guelmim Oued Noun

L'effectif des stagiaires insérés dans la province de Tan-Tan a atteint 30 élèves durant l'année scolaire 2018-2019, dont 43.3 % suit sa formation de niveau technicien, 26.6 % suit sa formation de niveau qualification, 16.6% de niveau spécialisation et 13.3% de niveau technicien spécialisé.

**Tableau 16 : Effectifs des stagiaires par branches d'Institut de Technologie des Pêches Maritimes 2018/2019**

Branches	1ère année			2ème année		
	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
<b>Patron de pêche</b>	24	02	26	23	00	23
<b>Officier mécanicien 3 ème classe</b>	26	00	26	25	00	25
<b>Total</b>	50	02	52	48	00	48

Source : Institut de T.P.M –Tan-Tan

Au niveau de l'Institut de Technologie des Pêches Maritimes, la filière de formation liée au officier mécanicien 3ième classe occupe la première place avec 51 % des inscrits en 2018-2019, suivie par la filière patron de pêche avec 49%.

**Tableau 17 : Effectifs des lauréats et taux d'insertion d'Institut de Technologie des Pêches Maritimes 2018/2019**

Branches	Lauréats			Taux d'insertion
	Masculin	Féminin	Total	
<b>Patron de pêche</b>	23	00	23	80%
<b>Officier mécanicien 3<sup>ème</sup> classe</b>	24	00	24	100%
<b>Total</b>	47	00	47	90%

Source : Institut de T.P.M –Tan-Tan

L'effectif des lauréats de la formation professionnelle a atteint 47 diplômés en 2018/2019 contre 45 en 2017-2018, soit une hausse annuelle moyenne de 4,2%.

## II. Santé

Différents pays se soucient de la santé et prennent grand soin et de grands intérêts afin de réduire les maladies infectieuses et mortelles, lutter contre les épidémies et améliorer la santé maternelle et étendre la couverture sanitaire pour inclure le monde rural.

L'amélioration des conditions sanitaires par la mise en œuvre des infrastructures et de l'encadrement médical et paramédical contribuant au bien-être de la population et assure en conséquence une participation plus importante à l'activité économique et sociale du pays.

### 1. Infrastructures sanitaires

**Tableau 18 : Infrastructures sanitaires en 2018**

Provinces	Centres de santé ruraux		Dispensaires ruraux	Hôpitaux		Centres de santé urbains	
	*A.L.A	**S.L.A		Privés	Public	*A.L.A	**S.L.A
	<b>Tan-Tan</b>	01	04	00	00	01	01
<b>Total régional</b>	15	28	28	19	05	03	18

Source : Direction Régionale de la Santé

\*A.L.A : Avec lits pour accouchement

\*\*S.L.A : Sans lits pour accouchement

Au cours de l'année 2018, le nombre de centres de santé ruraux communaux et urbains de la province s'est établi à 10, dont 8 centres ne comportant pas de lits pour accouchement.

S'agissant des dispensaires ruraux, la province de Tan-Tan ne compte aucune unité de ce type. Il est à noter que la province dispose d'un seul hôpital public provincial appelé hôpital Hassan II.

## 2. Capacité litière du secteur public

**Tableau 19 : Capacité litière 2018**

Provinces	Hôpitaux généraux
<b>Tan-Tan</b>	91
<b>Total régional</b>	310

Source : Direction Régionale de la Santé

Les établissements hospitaliers publics de la province comptent 91 lits en 2018 ; soit 29.3 % de la capacité litière de la région.

## 3. Encadrement sanitaire

**Tableau 20 : Effectifs des médecins par secteur en 2018**

Provinces	Secteur public	Secteur privé
<b>Tan-Tan</b>	30	7
<b>Total régional</b>	158	43

Source : Direction Régionale de la Santé

D'après le tableau ci-dessous le nombre total des médecins dans la province est de 37 médecins répartis comme suit : Par secteur d'activité, le nombre des médecins dans le secteur public disponible dans la province de Tan-Tan est de 30 médecins, alors que le secteur privé compte 7 médecins.

Pour compléter la présentation de l'encadrement médical, nous donnons ci-après les données relatives aux chirurgiens-dentistes relevant de la province de Tan-Tan.

**Tableau 21 Effectifs des chirurgiens-dentistes 2018**

Provinces	Secteur privé			Secteur public
	Total	Dont femmes	Etrangers	
<b>Tan-Tan</b>	03	01	00	04
<b>Total régional</b>	16	04	00	09

Source : Direction Régionale de la Santé

Ainsi, la province de Tan-Tan compte, en 2018, 7 chirurgiens-dentistes, soit un chirurgien-dentiste pour 13 247 habitants et 28 % du total des chirurgiens-dentistes recensés au niveau régional.

#### 4. Encadrement paramédical

**Tableau 22 : Personnels paramédical de santé publique par sexe en 2018**

Province	Sexe	Grade			Total
		I.D.E	ASDE	A.S.B.	
<b>Tan-Tan</b>	Total	150	0	18	168
	Dont féminin	110	0	5	115
<b>Total régional</b>	Total	786	0	80	866
	Dont féminin	479	0	23	502

Source : Direction Régionale de la Santé

*I.D.E : Infirmier diplômé d'Etat*

*A.S.D.E : Adjoint de Santé Diplômé d'Etat*

*A.S.B : Adjoint de Santé Breveté*

Au titre de l'année 2018, le corps paramédical public de la province de Tan-Tan est constitué de 150 infirmier diplômé d'Etat dont 73.3% sont des femmes et de 18 adjoints de santé dont la totalité est des adjoints de santé breveté. L'effectif provincial représente 19% du total régional.

## 5. Quelques aspects de l'activité de la santé publique

### 5.1. Programme national d'immunisation (PNI)

Dans le cadre de la réalisation des programmes sanitaires nationaux, les services de la santé publique ont mené, au cours de l'année 2018, un large programme de vaccination infantile d'immunisation (de 0 à 11 mois). Au niveau de la province de Tan-Tan, un total de 5207 vaccinations a été effectué, soit 14% du total de vaccinations réalisées dans la région Guelmim-Oued Noun.

**Tableau 23 : Nombre d'enfants bénéficiaires des prestations du PNI en 2018**

Provinces	Enfants âgés de 0-11 mois			Total
	RR1	Vaccination Anti-poliomylique	B. C. G.	
<b>Tan-Tan</b>	1716	1812	1679	5207
<b>Total régional</b>	8370	20189	8772	37331

Source : Direction Régionale de la Santé

B.C.G : Bacille de Calmette et Guerin (vaccin anti-tuberculeux)

R.R : Vaccin anti rougeole combiné avec le vaccin anti rubéole

### 5.2. Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publiques

Les maladies les plus surveillées dans les formations sanitaires publiques sont : la rougeole, la coqueluche, le tétanos, la tuberculose, la typhoïde, l'hépatite virale et la méningite. En 2018, les formations sanitaires de la province de Tan-Tan ont déclaré avoir reçu 4 cas souffrant du méningite, un seul cas qui a la coqueluche et 3 cas de la rougeole.

**Tableau 24 : Maladies sous surveillance dans les formations sanitaires publique 2018**

Provinces	Méningite	Typhoïde	Coqueluche	Rougeole
<b>Tan-Tan</b>	4	0	1	3
<b>Total régional</b>	13	0	1	3

Source : Direction Régionale de la Santé

### III. Entraide national

Le secteur de l'entraide nationale dispose d'une infrastructure diversifiée dans la province de Tan-Tan, il s'agit de 22 centres sociaux actifs en 2018, englobant notamment les établissements suivants :

- Centres d'éducation et de formation ;
- Etablissements de protection sociale ;
- Jardins d'enfants ;
- Centre de Dar al Mouwaten.

**Tableau 25: Structure des établissements de l'entraide national -Année 2018**

Provinces	Centres d'éducation et de formation		Jardins d'enfants		Dar Almouwaten		Etablissements de la Protection Sociale	
	Nb des centres	Nb des bénéficiaires	Nb des centres	Nb des bénéficiaires	Nb des centres	Nb des bénéficiaires	Nb des centres	Nb des bénéficiaires
<b>Tan-Tan</b>	11	500	06	223	01	43	04	92
<b>Total régional</b>	63	2167	39	1392	5	925	39	3540

Source : Coordination Régionale de L'Entraide Nationale Guelmim Oued Noun

Le nombre d'établissements de l'Entraide Nationale dont dispose la province de Tan-Tan a atteint 22 en 2018. Les centres d'éducation et de formation viennent en tête avec 500 bénéficiaires, suivis des jardins d'enfants avec 223 bénéficiaires, les établissements de protection sociale avec 92 bénéficiaires puis Dar Almouwaten accueillant 43 bénéficiaires durant la même année



## **IV. Initiative Nationale Pour Le Développement Humain (INDH)**

L'élimination de la pauvreté, de la précarité et de l'exclusion est l'un des principaux objectifs de l'Initiative Nationale de Développement Humain lancée par Sa Majesté Le Roi en mai 2005. L'Initiative Royale est inscrite dans le paradigme de développement humain durable en tant que stratégie globale de développement qui embrasse tous les droits fondamentaux : économiques, sociaux, culturels, civils et politiques.

En réponse à la persistance de la pauvreté, et à la prédominance des approches sectorielles peu participatives et à faible ancrage territorial, appuyés par la carte de la pauvreté réalisé en 2004 par le HCP et par le rapport du cinquantenaire sur le développement humain au Maroc, l'INDH a été conçue pour promouvoir la prise d'initiatives, la responsabilisation et la cohésion sociale. L'INDH s'annonce par une plateforme qui place l'Homme au centre de ses préoccupations autour de quatre dimensions :

- Des valeurs basées sur la dignité, la participation, la bonne gouvernance et la pérennité.
- Une démarche de proximité et d'efficacité territorialisée reposant sur une planification stratégique et la mise en convergence des programmes sectoriels en cohérence avec les actions des collectivités locales.
- Des actions traduites par des programmes spécifiques :
  - Le programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural
  - Le programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain
  - Le programme de lutte contre la précarité
  - Le programme transversal

**Tableau 26 : Bilan de l'INDH dans la province de Tan-Tan 2005-2018**

Programme	Nombre de projet	Coût total en Dirham	Contribution de l'INDH en Dirham
<b>Programme de lutte contre l'exclusion sociale en milieu urbain</b>	143	71 661 160.92	58 457 275.92
<b>Programme transversal</b>	392	89 463 831.74	65 036 007.80
<b>Programme de lutte contre la pauvreté en milieu rural</b>	158	67 161 569.62	48 380 732.74
<b>Programme de lutte contre la précarité</b>	35	34 747 977.86	29 291 356.86
<b>Total</b>	<b>728</b>	<b>263 034 540.14</b>	<b>201 165 373.32</b>

Source : Division de l'action sociale Tan Tan

La province de Tan-Tan a connu l'achèvement de nombreux projets de développement depuis le lancement des ateliers de l'Initiative Nationale pour le développement humain en 2005, comme est indiqué au tableau ci-dessus, le nombre de projets achevés au cours de la période (2005-2018) a atteint 728 projets. Le montant global des projets s'élève à 263034540.14 dirhams (Dhs) avec une contribution propre de l'INDH de 201165373.32 Dhs (76 % du montant des projets programmés).

## V. Jeunesse et Sport

**Tableau 27 : Installations sportives en 2018**

Province	Tan-Tan	
<b>Foot - Ball</b>	Eq	02
	NE	04
<b>Hand – Ball</b>	Eq	02
	NE	00
<b>Basket – Ball</b>	Eq	04
	NE	00
<b>Volley – Ball</b>	Eq	02
	NE	00
<b>Tennis</b>	Eq	02
	NE	00
<b>Athletisme</b>	Eq	01
	NE	00
<b>Piscine</b>	Eq	01
	NE	00
<b>Karate</b>	Eq	06
	NE	00
<b>Taekwando</b>	Eq	06
	NE	00
<b>Folkontakt+ Aikido</b>	Eq	01
	NE	00
<b>Petanque</b>	Eq	02
	NE	00
<b>Haltero – Philie</b>	Eq	02
	NE	00

Source : D.P.J.S

*Eq : Equipés ; NE : Non Equipés*

L'État a fait de grands efforts pour la création d'un environnement socio-éducatif favorisant la protection des jeunes du phénomène de déviation sociale et morale.

Les institutions d'activités sociales et éducatives visent à impliquer le plus grand nombre possible de jeunes hommes et femmes dans divers types d'activités sportives et culturelles ainsi que dans l'élargissement de la base sportive pour permettre l'émergence d'une élite capable d'honorer la région et la nation dans les compétitions nationales et internationales et consolider les acquis.

Selon les données communiquées par le département de la jeunesse et du sport et qui se rapportent à l'année 2018, la province de Tan-Tan dispose de 31 installations équipés parmi 35 installations sportives.

**Tableau 28: Centres féminins, maisons de jeunes, centres d'accueil et garderies d'enfants en 2018**

Provinces	Centres féminins		Centres d'accueil		Maisons de jeunes		Garderies d'enfants	
	Nombre	Adhérent	Nombre	Adhérent	Nombre	Adhérent	Nombre	Adhérent
<b>Tan-Tan</b>	03	128	--	--	05	12 460	03	124

Source : D.P.J.S

**Tableau 29: Animation culturelle et théâtrale en 2018**

Provinces	Associations Culturelles		Associations théâtrales	
	Nombre	Participants	Nombre	Participants
<b>Tan-Tan</b>	44	1550	02	148

Source : D.P.J.S

La province de Tan-Tan dispose de 5 maisons de jeunes en 2018, environ 12460 jeunes ont bénéficié des différentes activités de ces maisons. Sur 03 garderies d'enfants environ 124 enfants ont bénéficié des services de ces garderies. La province disposait de 3 centres féminins avec 128 adhérentes. Par ailleurs, 1698 personnes ont bénéficié des activités d'animation culturelle et théâtrale des associations culturelles et théâtrales.

# **Partie IV**

## **Infrastructures de Base**

## 1. Transport

### 1.1. Transport routier

Le réseau routier provincial totalise, en 2018, un linéaire de 446,917 km dont 322,043 km revêtus, soit un taux de revêtement de 72%. Ce réseau, est réparti respectivement à raison de 70,43%, 21,06% et 8,5% entre les routes nationales, les routes régionales et les routes provinciales.

**Tableau 1 : Réseau routier classé (en km), province de Tan-Tan, année 2018**

	Longueur totale	Dont longueur revêtue	Taux revêtement
<b>Routes nationale</b>	226.833	226.833	100
<b>Routes régionales</b>	128.720	67.846	52.7
<b>Routes provinciales</b>	91.364	27.364	30
<b>Total provincial</b>	446.917	322.043	72

**Source : Direction Provinciale Equipement et transport Tan-Tan**

Les routes nationales ont un taux de revêtement de 100%, alors que le taux de revêtement des routes régionales et provinciales est de 52.7% et 30% respectivement.

**Tableau 2 : Véhicules immatriculés selon le genre en 2018**

Provinces	Genre		Total
	Voitures de tourisme	Véhicules utilitaires	
<b>Tan-Tan</b>	149	86	235

**Source : Direction Provinciale Equipement et transport -Tan-Tan**

Le nombre de voitures immatriculées dans la province varie selon le genre, il a atteint 235 voitures en 2018. Les voitures de tourisme se classent en premier, plus de 63% de toutes les voitures immatriculées.

Alors que le nombre de permis de conduire délivrés a atteint 1285 permis la même année, dont 34.8% du total de l'entité est délivrés au féminin.

## 1.2. Transport aérien

L'aéroport international de Tan-Tan est un aéroport destiné à l'aviation militaire et civile, situé à environ 6 kilomètres à l'Ouest de la ville. Il s'étend sur une emprise foncière de 725 hectares. Il offre une capacité d'accueil de 160000 passagers par an. La superficie du parking avions de l'aéroport plage blanche est estimée à 1600 m<sup>2</sup>.

**Tableau 3 : Mouvement de Navigation civile Aéroportuaire en 2018**

	Arrivées	Départs
Nombre d'avions	209	209
Nombre de voyageurs	3209	3722

Source : Office national des aéroports-Tan-Tan

**Tableau 4 : Equipements aéroportuaire en 2018**

Aéroport	Equipements			
	Nombre de Pistes	Longueur totale (en m)	Aérogare (en m <sup>2</sup> )	Capacité Aérogare (Voyageurs)
Tan-Tan	01	2600	1600	160 000/an

Source : Office National des Aéroports-Tan-Tan

## 1.3. Transport maritime

Le port de Tan-Tan est implanté sur l'océan atlantique à la position géographique 28°30' Nord et 011°21' Ouest. Il est situé sur la route principale RP n°01 reliant Agadir à Laâyoune, à 25Km au Sud de la ville de Tan Tan et à 330Km au sud de la ville d'Agadir.

Il est orienté au SW et est limité au Nord par une plage étroite et au Sud par une falaise s'étendant sur plusieurs Kilomètres. Il est abrité par des ouvrages de protection dépassant 3000 m.

L'atterrissage sur le port se fait à l'aide du phare Nachtigal se situant par L= 28° 29.9' N et G= 011° 19.9' W caractérisé par un éclat blanc 5s de portée 15 nautiques, et Les Feux de balisage des ouvrages de protection dont les emplacements et les caractéristiques sont définis comme suit :

**Tableau 5 : Les Feux de balisage des ouvrages de protection**

N°	Désignation	Position	Caractéristiques Période Portée
01	Phare du cap Nachtigal	28°29.9N 011°19.9W	Fl.W.5S Portée 15 NM
02	Digue d'arrêt sable	28°29.00554'N 011°21.43903'W	Q W (9)15s Portée 8NM
03	Jetée principal extrémité SW	28°28.43802'N 011°21.50877'W	Iso.R.4s Portée 8NM
04	Tenon d'arrêt des sables, extrémité	28°28.27718'N 011°21.25183'W	Iso.G.4s Portée 2NM
05	Tenon d'arrêt des sables, direction	28°28.27718'N 011°21.25183'W	VQ.G 0.6s Portée 5NM
06	Jetée principal Epi, extrémité	28°28.54646'N 011°21.28053'W	Fl(2).R 6s Portée 3NM
07	Jetée transversale, extrémité	28°28.49012'N 011°21.18780'W	Fl(2). G.6s Portée 3NM
08	Vigie de la Capitainerie ; feu de guidage	28°28.82313' N 011°20.99799'W	VQ.R, W, G 0.6s Portée 5 NM

**Source : Direction du port Tan-Tan**

Historiquement le port de Tan-Tan a été construit en 3 grandes phases :

- **Phase 1**

La première tranche de travaux de construction de ce port a été réalisée entre 1977 et 1980. Elle a été conçue pour faire face aux besoins de la pêche côtière, de la pêche hauturière, du cabotage et de la réparation navale des unités de pêche.

Le coût de réalisation de cette tranche s'élève à 350 millions de Dhs.

Le port a été doté de :

- 350ml de quai à -6 ZH
- 300ml de quai à -4 ZH

- **Phase 2**

L'afflux des pêcheurs vers le port, a incité le Ministère de l'équipement en liaison avec le Ministère des pêches et de la marine marchande à prévoir les travaux de la première extension du port. Cette Extension a été réalisée entre 1987 et 1988 pour un montant de 150 millions de Dirhams. Cette phase a consisté en :

- Enlèvement de la partie orientée vers le Sud de la contre digue pour élargir la passe
- Prolongement de la digue principale de 225 ml
- Déroctage d'une partie du chenal et du bassin d'environ 1,5 m pour atteindre la cote -8 ZH.



-Construction de 150 ml de quai à -8 ZH

- **Phase 3**

La troisième tranche des travaux a été réalisée entre 1996 et 1999 avec un coût de 200 millions de Dhs. La construction d'un épi d'arrêt de sable de 700 ml

- La construction d'un tenon de 350 ml
- La construction de 422 ml de quai à -6,5 mHydro
- La construction d'une darse pour élévateur à sangle

### 1.3.1. Infrastructures du port de Tan-Tan

Le port de Tan-Tan est caractérisé par les ouvrages de protection et d'accostage suivants :

**Tableau 6 : ouvrages de protection du port de Tan-Tan**

Ouvrage	Longueur (M LINÉAIRE)
Jetée principale	1 628
Digue d'arrêt des sables	700
Tenon d'arrêt des sables	350
Traversée	548
Contre digue	150

**Source : Direction du port-Tan-Tan**

**Tableau 7 : ouvrages d'accostage du port de Tan-Tan**

Ouvrage	Longueur (M)	Vocation
Quai à -4,00 m hydro	340	Pêche côtière
Quai à -6,00 m hydro	364	Commerce, pêches côtière et hauturière
Quai à -6,50 m hydro	427	Pêches côtière et hauturière
Quai à -8,00 m hydro	150	Pêches côtière et hauturière
Appontements flottants	80	Pêche artisanale

**Source : Étude relative à l'élaboration du Programme de Développement Régional de la région de Guelmim – Oued Noun, Version provisoire (année inconnue)**

### Autre infrastructures :

- 1 Cale de halage, plan incliné de 5 000 m<sup>2</sup>.
- 1 Darse équipée d'un élévateur à sangle de 320T destiné à la mise à sec des unités de la pêche côtière ;
- Réseau d'eau potable d'une longueur de 7735ml, avec deux réservoirs de 3000m<sup>2</sup> ;
- Réseau électrique d'une puissance totale installée au port de 14 540KV ; avec 7 poste de transformation opérationnels ;

#### 1.3.2. Superstructures portuaires et tissu industriel

Les principales superstructures du port sont :

- Une halle aux poissons de 3530 m<sup>2</sup> gérée par l'ONP ;
- Une antenne de gestion des contenants normalisés ;
- Deux ponts bascules appartenant à l'ONP de 60T chacun ;
- Un hangar d'entreposage de 2500 superficie ;

#### 1.3.3. Equipements portuaires

- Les équipements portuaires comprennent :
- Un remorqueur de 720 CV de l'ANP ;
- Une vedette de sauvetage de la DPM ;
- Une vedette de la gendarmerie royale maritime ;
- Camion d'incendie tri- extincteur + ambulance ;

#### 1.3.4. Activités portuaires

Le port de Tan-Tan jouit de sa position privilégiée située dans l'une des zones les plus poissonneuses du Maroc, l'activité de pêche a connu une croissance soutenue depuis la mise en service du port en 1982.

Les activités exercées au port de Tan-Tan sont principalement la pêche côtière, la pêche hauturière, la réparation navale ainsi que celles connexes aux précédentes.

##### • **Pêche hauturière**

Cette activité est assurée au port par une flotte de 46 chalutiers congélateurs appartenant à deux sociétés (OMPF, PHIASUD)

Les captures annuelles réalisées par cette flotte dépendent du nombre de marées travaillées et se situent en moyenne autour de 11.000 tonnes. Ces captures conditionnées en poissons congelés sont destinées en totalité à l'Export.

- **Pêche côtière**

La pêche côtière demeure l'activité prédominante et stimulante de la majorité des activités portuaires. Les captures sont soit du poisson industriel destiné aux conserveries et usines de transformation des sous-produits, soit du poisson de marée destiné à l'export au marché local.

**Tableau 8 : flotte opérationnelle à Tan-Tan en 2017**

Type de pêche	Nombre
<b>Côtière</b>	
Palangriers	69
Chalutiers	185
Senneurs	120
<b>Hauturière</b>	
Céphalopodiers	46
<b>Artisanale</b>	
Barques	240
<b>Total</b>	<b>660</b>

**Source : Direction du port-Tan-Tan**

Le nombre de navires, au port de Tan-Tan, a enregistré une hausse de 6 unités en 2018 par rapport à 2017.

**Tableau 9 : Mouvements de navigation (commerciale) au port de Tan-Tan en 2018**

	Entrées	Sorties
<b>Nombre de navires</b>	22	22
<b>Jauge brute (en Tonne)</b>	86 369	86 369

**Source : Direction du port-Tan-Tan**

Le port est aussi doté de deux postes de commerce pouvant recevoir des navires d'une longueur de 140 m et d'un tirant d'eau de 6,0 mètres.

Il est également important de souligner que le port dispose d'installations de réparation navale suivantes :

- 2 chantiers industriels de construction et de réparation de navires de pêche ;

- Un chantier Naval de l’Afrique de 30000 m<sup>2</sup> dont 7000 m<sup>2</sup> couverts ;
- Un chantier d’une superficie de 29979 m<sup>2</sup> ;
- 3 ateliers artisanaux de construction et réparation des navires de pêche.

Toutefois le port de Tan-Tan souffre de beaucoup d’anomalies et de disfonctionnement qui entravent le fonctionnement optimal de ces capacités et par conséquent touche son attractivité. Parmi ces problèmes on peut mentionner :

- L’entrée du port qui n’est pas aménagé ;
- Exiguïté du quai réservé à la pêche artisanale.
- Difficulté de l’accès au port en mauvais temps.
- Le problème d’ensablement qui est un problème naturel récurrent et qui nécessite des sommes importantes pour le dragage. Pour réduire l’ampleur de phénomène, l’ANP a lancé qui devrait permettre de définir les mesures nécessaires pour à la fois assurer un suivi rigoureux du phénomène de l’ensablement, mais surtout optimiser et mieux programmer les opérations de dragage au niveau de ce port.
- Absence des réseaux d’assainissement
- Absence d’un laboratoire vétérinaire.
- Absence de certains équipements de base au niveau du port (base de conteneurs, taille limitée du bassin) et absence de représentation de certain établissement dans la zone (ONSSA,).
- Irrégularité d’approvisionnement des usines locales en matière première suffisante en l’occurrence la sardine ;
- Une partie importante de la production est destinée à la farine de poisson (en raison de la qualité médiocre du poisson) ;
- Zone non classée de point de vue salubrité du milieu marin pour l’activité de ramassage et l’exploitation des coquillages.

Ces éléments perturbateurs interpellent les responsables quant aux pressions exercées en termes de précarité dans l’emploi, dont certaines emplois seraient menacées dans un environnement où le port et la pêche restent les premiers secteurs d’emplois.

Dans une volonté de corriger certaines lacunes, de moderniser et de renforcer l’offre portuaire nationale, l’Agence Nationale des Ports projette à son programme quinquennal 2017-202152 l’amélioration des conditions d’accès au port de Tan-Tan, par notamment un dragage massif afin de réduire le stock de sédiments accumulés aux alentours des épis d’arrêt de sable. Une enveloppe budgétaire de 115 millions MAD a d’ailleurs été réservée à ce projet.

Selon le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la Région Guelmim Es Smara de 2010, « l'activité de la réparation navale peut être développée et induire un effet d'entraînement sur le tissu industriel de Tan-Tan (mécanique, chaudronnerie, pièces de rechange, etc.) puisqu'il existe un marché porteur notamment la flotte de pêche des ports du Sud et les flottes concernées par le programme de modernisation et de mise à niveau du département de la pêche. Cependant, cette activité reste tributaire du choix des décideurs pour l'implantation du projet d'un grand chantier naval dédié à la pêche ; le site d'Agadir semble avoir la faveur des décideurs en raison de la taille et de la qualité du tissu industriel de l'arrière port comme outil facilitant l'épanouissement de cette activité. Le port de Tan-Tan peut aussi abriter cette activité en raison :

- De sa position qui polarise mieux les ports de la région ;
- De sa proximité relative des ports du Sud où l'accroissement de l'activité de la pêche est plus prometteur ;
- De l'existence de l'infrastructure navale
- Du savoir-faire local ».

## 2. Poste et Télécommunications

### 6.1. Infrastructure de la poste

Le secteur des postes et télécommunications joue un rôle important dans le domaine du développement économique et le statut social de la province, face aux besoins croissants de la population et des secteurs économiques et sociales.

Le bureau de poste et de télécommunications a travaillé dur pour répondre aux demandes des résidents et suivre le rythme croissant de développements technologiques avancés dans le domaine avec un principe de proximité de citoyens. La province dispose au cours de l'année 2018 de 06 établissements postaux.

Le tableau ci-dessous montre la répartition des établissements postaux en 2018 :

**Tableau 10: Etablissements postaux en 2018**

Province	Bureau de poste	Guichets annexes	Agences postales	Total
<b>Tan-Tan</b>	4	0	2	6
Total	25	0	26	51

Source : Service Barid Almaghreb Guelmim

## 6.2. Télécommunications

Le téléphone portable est une avancée technologique dans le domaine de la communication et il prit aujourd'hui une place importante dans la société marocaine.

Le pourcentage des ménages qui ont un téléphone portable est de 95,5% et 10,1% pour les ménages ayant un téléphone fixe.

**Tableau11 : Equipement ménagers en 2018**

Province	Equipements ménagers	
	Téléphone portable	Téléphone fixe
<b>Tan-Tan</b>	83378	8613

Source : RGPH 2014

## 3. Energie

### 3.1. Electricité

La distribution d'énergie électrique est assurée par l'Office National d'Electricité (ONE), et près de 93.8 % des ménages disposaient de l'électricité dans leurs logements en 2014.

Cependant, la demande en énergie électrique ne cesse de croître suite à l'extension urbanistique de la province de Tan-Tan.

**Tableau 12 : Vente totale d'énergie électrique en 2018 (en MWH)**

Province	Niveau de tension		
	Basse tension	Moyenne tension	Total
<b>Tan-Tan</b>	36 036	36 233	72 269

Source : Services ONE

**Tableau 13 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés 2018(MWH)**

Province	Ménages		Administrations		Eclairage public		Autres	
	Nombre abonné	Vente	Nombre abonné	Vente	Nombre abonné	Vente	Nombre abonné	Vente
<b>Tan-Tan</b>	24 266	26 567	260	1465	92	3241	3062	4412

Source : Services ONE

**Tableau 14 : Structure de vente d'électricité par groupes d'abonnés 2018(MWH)**

Province	Unités agricoles		Unités industrielles	
	Nombre abonné	Vente	Nombre abonné	Vente
<b>Tan-Tan</b>	6	19	136	331

**Source : Services ONE**

En ce qui concerne le nombre d'abonnés il a atteint 27680 abonnés en 2018. Il représente environ 33,0% des ventes de l'Office National de l'Electricité de la province pour la basse et moyenne tension, qui s'est élevée à 36,2 KWh au cours de l'année 2018

Les ménages ont consommé 87.6% de ces ventes, suivies par les administrations à 1%, l'éclairage public à 0.33%, bien que la vente d'électricité pour le secteur industriel et agricole présente que 0.52%.

### **3.2.Eau**

#### **3.2.1. Eau potable**

L'approvisionnement en eau potable s'effectue exclusivement à travers l'exploitation des eaux souterraines (puits et forages) et le traitement des eaux non conventionnelles (eaux saumâtres et dessalement des eaux de mer).

L'ouverture, en 2014, de l'usine de dessalement de Tan-Tan est venue accroître le nombre en pleine croissance de stations de dessalement au Maroc. Financée par le Fonds arabe de développement économique et social (FADES). Cette usine est conçue pour renforcer l'alimentation en eau potable de Tan-Tan et de El Ouatia et répondre aux besoins du projet de station balnéaire de Chbika.

L'unité de dessalement de Tan-Tan est aussi dotée de deux stations de pompage et d'un canal d'injection d'eau.

Tan-Tan bénéficie également d'une station de déminéralisation dont la mise en service remonte à 2003. Une partie de cette eau est acheminée vers El Ouatia. La capacité de cette station est de 1700 m<sup>3</sup> /jour et permet de traiter une eau ayant un taux de salinité d'une concentration de 3000 parties par million (PPM) à l'entrée et obtenir un taux de salinité de 50 PPM<sup>127</sup> à la sortie. Généralement on considère une eau d'excellente qualité lorsqu'elle contient entre 15 et 20 PPM.

Selon les données communiquées par l'ONEE-branche Eau, la production en eau potable de la région Guelmim Oued Noun a atteint 12,3 millions de m<sup>3</sup> en 2015. Cette production est alimentée principalement par les eaux souterraines et la station de dessalement situé à **Tan-Tan**. Plus de 2/3 de cette production est destinée à l'alimentation de la province de Guelmim, 1/3 pour la Tan-Tan et le reste pour Assa –Zag et Sidi Ifni.

**Tableau 15 : Production, consommation et nombre d'abonnés en eau potable en 2017**

Province	Production (m3)	Consommation (m3)	Nombre d'abonnés
<b>Tan-Tan</b>	3 289 528	2 203 207	18 207

Source : services O.N.E.P

**Tableau 16: Structure de réseau de consommation en 2017**

Provinces	Consommation mm3				Abonnés			
	Ménages	Administrations	Unités Industrielles	Autres (B.F)	Total	Urbains	Ruraux	Total
<b>Tan-Tan</b>	1 745 335	217 247	240 625	00	2 203 207	18170	37	18 207

Source : services O.N.E.P

En 2017, Le nombre d'abonnés a atteint 18 207 et la production de l'eau potable dans la province de Tan-Tan a atteint 3.28 millions de m<sup>3</sup> contre 13.7 millions de m<sup>3</sup> dans l'ensemble de la région représentant ainsi une part de 24%.

La répartition des abonnés par catégorie des usagers, montre que 80% sont des particuliers.

### 3.2.2. Barrage

Les barrages sont d'une importance capitale pour la protection du territoire de plusieurs communes notamment lors de grandes crues, mais également au niveau de l'alimentation en eau que procure les réservoirs ainsi créés par ces grands ouvrages d'ingénierie. Les barrages cités sont majoritairement des petits barrages écrêteurs tels les barrages (Tableau ci-dessous) situé à Tilemzoun et le barrage Sehb Lehrcha à Chbika. Ces infrastructures permettent d'alimenter les douars voisins ainsi que de protéger la population face aux crues occasionnées par les pluies d'hivers que connaît cette province et qui, à l'occasion, peuvent nuire aux infrastructures existantes.



**Tableau 17: barrage existant au niveau de la province de Tan-Tan**

Province	Site	Commune
<b>Tan-Tan</b>	Tasfsitit Sidi Ali	Tilemzoun
	Sehb Lehrcha	Chbika
	Ouin Tassa	Tilemzoun
	Rok Ouin Kora	Tilemzoun
	Kheng Mesoud	Tilemzoun

**Source : Agence du bassin hydraulique de Drâa-Oued Noun**

### 3.3.Mines

La province dispose d'un potentiel minier important, mais faiblement exploité à cause notamment : d'une connaissance limitée des sous-sols, l'éloignement des gisements des points d'exportation, leur dispersion et leurs sous-équipements.

**Tableau 18 : Répartition des ressources minières**

province	Principaux gisements	Substance	Rejets liquides
<b>Tan-Tan</b>	Azougar n'tlili	Polymétalliques	Recherche minière
	Sud Bani	Fe	Recherche minière

**Source : Direction Régionale d'Energie et des Mines Guelmim**

**Tableau 19 : Répartition des permis miniers par province en 2018**

Province	Permis d'exploitation	Permis de recherche
<b>Tan-Tan</b>	07	22

**Source : Direction Régionale d'Energie et des Mines Guelmim**

D'autres indices sont autorisés à la prospection (22 autorisations) et à l'extraction (07 autorisations) sans pour autant arriver au stade d'exploitation. Pour une meilleure exploitation de ce potentiel, l'effort doit être d'abord orienté vers la prospection et la connaissance des sous-sols à travers la couverture du territoire de la province par la cartographie géologique

### 3.4.Energie éolienne

Les vents dominants sont les alizés du Nord-Ouest et le Chergui (S-E /N-O). Les Alizés sont fréquents dans toutes les saisons ; ils génèrent une ambiance thermique clémente dans toute la frange littorale de la région Guelmim Oued Noun voir même un peu plus vers l'intérieur des terres.

La valorisation du potentiel éolien a été concrétisée par la mise en service depuis 2009 du parc éolien de Tan-Tan. Relevant de l'ONEE, ce parc fournit une puissance nominale totale de 10 MW avec une production annuelle estimée à 25 GW.h.

La vitesse moyenne du vent dans la province est autour de 3 m/s, ce qui ne corresponde pas à la vitesse nécessaire pour assurer le rendement des installations de grande envergure. Par ailleurs la vitesse du vent est suffisante pour considérer l'installation des projets éoliens offshore. En effet la côte de Tan-Tan, considérée parmi les zones avec un important potentiel éolien de la région.

## 4. Assainissement

### 4.1. Réseau d'évacuation des eaux usées

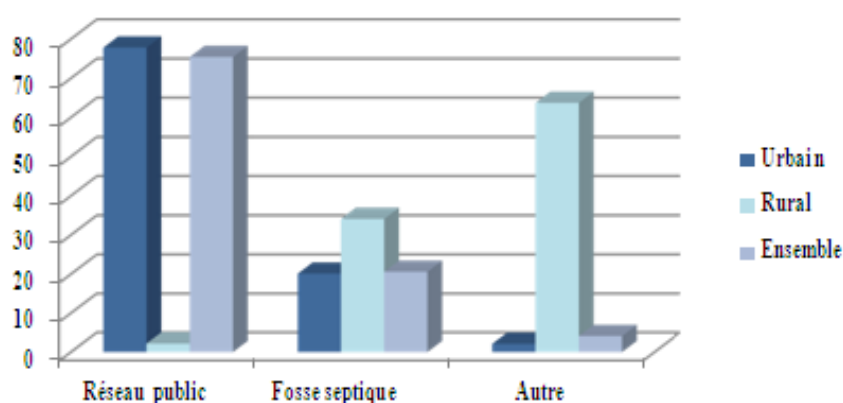
En 2014, 77.8% des ménages urbains ont déclaré évacuer leurs eaux usées moyennant un réseau public, et 20.1% d'entre eux utilisent la fosse septique. Ces proportions dans le milieu urbain de la région sont respectivement 81% et 14.6%.

**Tableau 20: Répartition des ménages selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Réseau public</b>	77.8	2.2	75.4	81.0	0.6	55.2
<b>Fosse septique</b>	20.1	34.1	20.6	14.6	48.8	25.6
<b>Autre</b>	2.1	63.7	4.1	4.4	50.6	19.2

Source : RGPH 2014

**Figure 1: Ménages de la province selon le réseau d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence en 2014 (%)**



On notera également qu'en milieu rural de la province de Tan Tan, les autres modes d'évacuations à savoir la pleine aire constituent un mode d'évacuation des eaux usées pour plus de la moitié des ménages ruraux, soit 63.7%. Suivi par la fosse septique, utilisée par 34.1% des ménages ruraux. Quant au réseau public, il est pratiquement absent dans les campagnes 2.2%.

#### 4.2. Mode d'évacuation des déchets ménagers

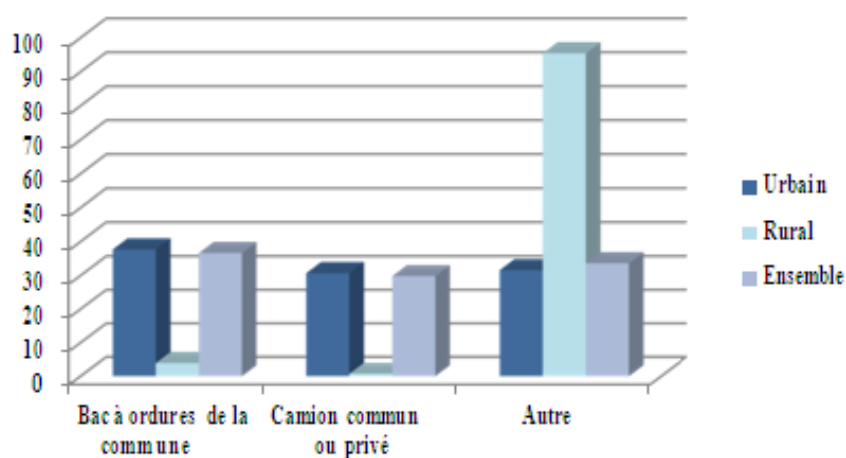
En 2014, 33.6% des ménages ont déclaré l'utilisation de Bac à ordures de la commune pour évacuer les déchets ménagers, 29.8% utilisent le camion commun ou privé. Ces proportions au niveau régional sont respectivement 38.3% et 23.5%.

**Tableau 21 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014(%)**

Mode d'évacuation des déchets ménagers	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Bac à ordures de la commune</b>	37.7	3.9	36.6	54.7	3.2	38.3
<b>Camion commun ou privé</b>	30.7	0.7	29.8	31.9	5.8	23.5
<b>Autre</b>	31.6	95.4	33.6	13.4	90.9	38.2

Source : RGPH 2014

**Figure 2: Répartition des ménages de la province selon le mode d'évacuation des déchets ménagers et le milieu de résidence en 2014 (en %)**



Selon la résidence, on compte 37.7% des ménages urbains qui jettent les déchets ménager dans des bacs à ordures de la commune, 30.7% s'en débarrassent moyennent un camion commun ou privé et 31.6% utilisent d'autres modes.

En revanche, la majorité des ménages ruraux utilisent autres modes d'évacuation des déchets ménagers (95.4%).

## **5. Habitat et construction**

### **5.1. Situation de l'habitat**

#### **5.1.1. Type de logement**

Au niveau provincial, les logements de type marocain (moderne ou traditionnelle) prédominent les autres catégories avec un pourcentage de 79.2% en 2014 contre 67% en 2004, dans une deuxième position viennent les logements du type rural avec un taux de 16.5%(24.4% en 2004). Il est à noter que les ménages abrités dans des habitats sommaires sont en voie de disparition, ils sont passés de 3.8% en 2004 à 0.8% en 2014.

L'analyse selon le milieu de résidence au niveau de cette province, révèle qu'en milieu urbain, les maisons marocaines sont beaucoup plus fréquentes que les autres catégories d'habitat soit 93%, en outre, le milieu rural est prédominé par les logements de type rural soit 60,5% suivi par les maisons marocaines avec une proportion de 36,5%.

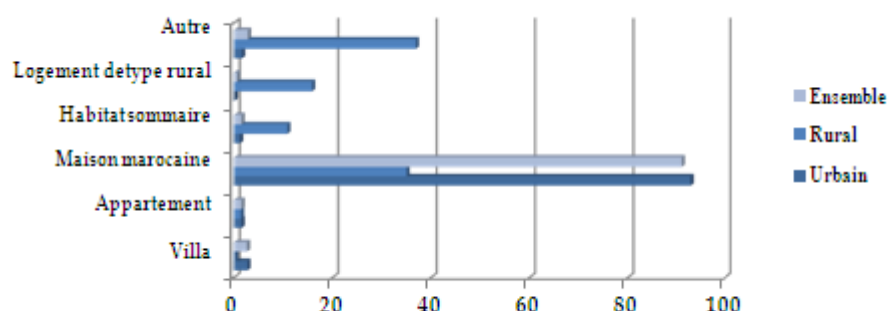
Notons que la structure vis-à-vis la répartition selon le type de logements se ressemble entre la région et la province, deux cas font exception : la maison marocaine où la différence avec la province est estimée à 6.1 points, et celui des logements ruraux avec un écart de 5.1 points en faveur de la région.

**Tableau 22 : Répartition des ménages selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)**

	Province			Région		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Villa</b>	2.7	0.2	2.6	2.2	0.5	1.7
<b>Appartement</b>	1.5	1.4	1.5	1.8	0.1	1.2
<b>Maison marocaine</b>	92.8	35.0	91.0	92.4	32.5	73.1
<b>Habitat sommaire</b>	1.2	10.8	1.5	1.2	1.0	1.1
<b>Logement de type rural</b>	0.1	15.8	0.6	1.6	64.0	21.6
<b>Autre</b>	1.6	36.9	2.8	0.9	1.9	1.3

Source : RGPH 2014

**Figure 3: Répartition des ménages de la province selon le type de logement et le milieu de résidence en 2014(%)**



### 5.1.2. Taux d'occupation des logements

Les taux d'occupation des logements<sup>1</sup> selon le milieu de résidence sont illustrés au tableau suivant :

**Tableau 23: Taux d'occupation des logements selon le milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)**

Année	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Province</b>	1.5	2.6	1.5	1.4	2.3	1.4

Source : RGPH 2014 et 2014

<sup>1</sup>Autrement appelé le nombre moyen d'individus par pièce, est défini par le rapport entre le nombre d'habitants et le nombre de pièces occupées pour une entité géographique donnée

Il est, par ailleurs, important de noter que Le nombre moyen de personnes par pièce dans la province de Tan-Tan a atteint, en 2014, 1.4 personnes par pièce, soit une baisse de 0.1 personnes par pièce comparé à 2004.

### 5.1.3. Ancienneté du logement

Les données sur l'ancienneté du logement, montrent qu'au niveau provincial, plus d'un ménage sur 10 (15,9%) habite un logement construit durant la période intercensitaire 2004- 2014. Environ un tiers des ménages habite des logements âgés de moins de 20 ans (38,1%), et 14,8% habitent des logements de 50 ans et plus.

**Tableau 24: Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence dans la province en 2004 et 2014(%)**

Age du logement	2004	2014
<b>Moins de 10 ans</b>	24.1	22.0
<b>De 10à moins 20 ans</b>	29.4	27.6
<b>De 20ans à moins 50ans</b>	45.7	48.4
<b>Plus de 50ans</b>	0.8	2.1

Source : RGPH 2004 et 2014

**Tableau 25 : Répartition des ménages selon l'ancienneté du logement et le milieu de résidence en 2014 (%)**

Age du logement	Province			Région		
	urbain	rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Moins de 10 ans</b>	21.3	41.3	22.0	18.1	10.9	15.8
<b>De 10à moins 20 ans</b>	27.6	25.3	27.6	25.1	14.4	21.6
<b>De 20ans à moins 50ans</b>	48.9	31.8	48.4	49.6	31.5	43.8
<b>Plus de 50ans</b>	2.1	1.6	2.1	7.2	43.2	18.8

Source : RGPH 2014

On constate que la proportion des ménages qui occupent les vieux bâtiments (plus de 20 ans) devient de plus en plus grande, elle est passée de 45.7% en 2004 au niveau provincial à 48.4% en 2014.

Par milieu de résidence, il s'avère que 21.3% des ménages urbains habitent des logements construits au cours de la période intercensitaire (2004/2014), ceux habitant des logements appartenant à la classe d'âge 10-20 ans représentent 27.6%, et environ 51% habitent des logements de plus de 20 ans.

#### 5.1.4. Statut d'occupation du logement

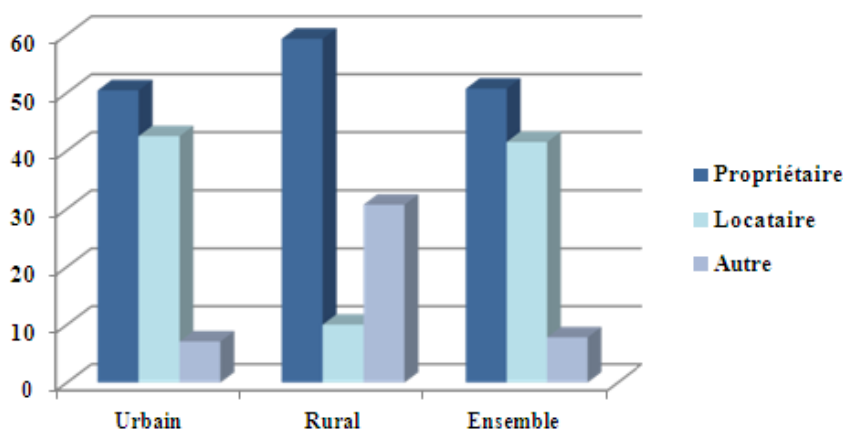
La répartition des ménages selon le statut d'occupation montre que 43.1% des ménages au niveau provincial (50.7% dans la région), sont propriétaires de leurs logements.

**Tableau 26: Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leur logement en 2004 et 2014(%)**

Statut d'occupation	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Propriétaire<sup>2</sup></b>	42.1	69.0	43.1	50.4	59.3	50.7
<b>Locataire</b>	44.8	9.2	43.4	42.5	10.0	41.5
<b>Autre</b>	13.1	21.8	13.5	7.1	30.7	7.8

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 4: Répartition des ménages de la province selon le statut d'occupation de leur logement en 2014(%)**



La modalité « propriétaire » est plus répandue en milieu rural (59.3%) qu'en milieu urbain (50.4%) où 42.5% des ménages sont des locataires de leurs habitats.

La part des ménages propriétaires de leur logement, dans les deux milieux, a connu une légère progression par rapport à 2004.

<sup>2</sup> Y compris les copropriétaires et accédant à la propriété en 2004

### 5.1.5. Equipements de base des logements

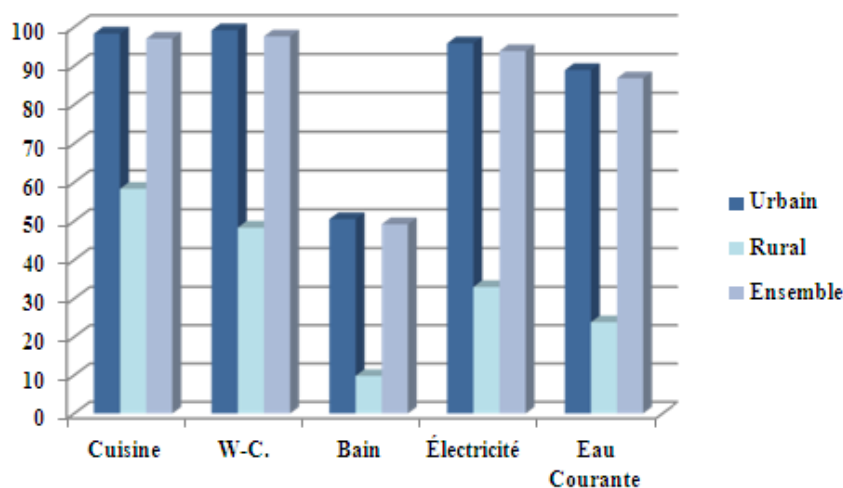
Le degré de confort, qui détermine les conditions de vie des ménages et leur cadre de vie, est saisi à travers un ensemble d'équipement de base dont dispose le logement. Il s'agit en particulier de l'électricité de l'eau courante, de l'existence de la cuisine et des bains soit modernes ou locaux, etc.

**Tableau 27: Répartition des ménages selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2004 et 2014 (%)**

Eléments de confort par niveau géographique	2004			2014		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
<b>Cuisine</b>	95.2	49.2	93.4	98.3	58.3	97.0
<b>W-C.</b>	97.1	32.9	94.6	99.2	48.3	97.6
<b>Bain<sup>3</sup></b>	33.4	6	32.3	50.5	9.8	49.2
<b>Électricité</b>	89.5	31.2	87.2	95.8	33.0	93.8
<b>Eau courante</b>	73.0	23.0	71.1	88.9	23.8	86.8

Source : RGPH 2004 et 2014

**Figure 5: Répartition des ménages de la province selon les équipements de base de leur logement et par milieu de résidence en 2014(%)**



<sup>3</sup> Y compris bain moderne, local et douche



La lecture des résultats issus du tableau et graphique ci-dessus, permet de dresser les éléments suivants :

Au niveau provincial, 93.8% des ménages occupent des logements reliés au réseau public d'électricité en 2014 (93.7% au niveau régional). Cette proportion s'élève à 95.8% en milieu urbain et 33% en milieu rural (respectivement 90,2% et 69% au niveau régional).

Aussi, 86.8% des ménages de la province, sont raccordés au réseau public d'eau potable (contre 79.3% au niveau régional). Selon le milieu de résidence, ce taux a atteint 88.9% en milieu urbain et 23.8% en milieu rural (respectivement 93% et 50,2% au niveau régional).

Quant 'aux autres équipements, il est à retenir qu'en 2014, 98.3% des ménages urbains de la province possèdent une cuisine, 50.5% occupent un logement pourvu de salle de bain, et 99.2% des ménages habitent un logement doté de toilettes.

Dans l'ensemble, tous les indicateurs concernant la disponibilité des équipements de base dans le logement ont été en nette augmentation durant la période intercensitaire. Les améliorations les plus accentuées sont enregistrées en milieu urbain, notamment celles concernant la disponibilité dans les logements de l'électricité et de l'eau courante avec des proportions qui sont passés à 95.8% et à 88.9% en 2014, alors qu'ils se situaient, respectivement, à 89.5% et à 73% seulement en 2004.

## 5.2. Activité de construction

**Tableau 28: Autorisations de construire et permis d'habiter délivrés en 2018**

Provinces	Nombre d'autorisations de construire	Nombre de permis d'habiter
<b>Tan -Tan</b>	283	73

**Source : Direction Régional HCP**

Le nombre d'autorisations de construire délivrées à la province de Tan-Tan s'est élevé à 283 autorisations au cours de l'année 2018, présentant 22% d'ensemble d'autorisation de la région.

## 6. Réseau Bancaire

Le secteur financier joue un rôle important dans le financement et la croissance des activités économiques. Le principal acteur du système financier est les banques commerciales.

La quasi-totalité des agences bancaires sont situées dans des zones urbaines et que leur installation suit les critères de productivité bancaire, basés sur les parts de marché. Dans ce sens la province dispose de 13 établissements bancaires.

**Tableau 29 : Implantation bancaire 2017**

Provinces	Guichets Permanents
<b>Tan-Tan</b>	13
<b>Total Région Guelmim Oued Noun</b>	<b>57</b>

Source : Banque al Maghreb Agadir

**Tableau 30 : Agences bancaires 2017**

Banque	Tan-Tan	Total Région Guelmim Oued Noun
- BANQUE POPULAIRE	02	09
- BMCE	03	06
- C.A.M	01	04
- SO . GENERALE	-	02
BARID BANK	05	24
-C.I.H	01	02
-CDM	-	02
- ATTIJARI Wafa BANK	01	09
<b>Total</b>	<b>13</b>	<b>57</b>

Source : Banque al Maghreb Agadir

Au titre de l'exercice 2017, sur 57 agences bancaires au niveau régional, 13 agences sont implantées dans la province de Tan-Tan, soit 22,8% du réseau bancaire national.

**Tableau 31 : Dépôts et crédits bancaires en décembre 2017**

*En Milliers Dhs*

Province	31 – 12– 2017	
	Dépôts	Crédits
<b>Tan-Tan</b>	870 395	224 927
<b>Total Région Guelmim Oued Noun</b>	<b>4 306 098</b>	<b>1 121 331</b>

Source : Banque al Maghreb Agadir

Les agences bancaires au niveau de la province de Tan-Tan ont collecté comme dépôts près de 0,87 milliards de dirhams (Dhs) en 2017. Quant au volume de crédits distribués, il a atteint près de 0,22 milliards Dhs en 2017, soit 20 % du total des crédits au niveau régional, et qui représente à peine 25,8 % du montant global des dépôts de la province, par conséquent, la province ne profite pas pleinement de ses ressources pour les besoins de son développement économique et social.



**Service Statistique**

**Direction régionale du plan - Guelmim BP 291 81000 Guelmim**

**Tél&Fax : 0528872170**

**Site web : <http://www.hcp.ma/région-guelmim/>**